

4° Mi 99999-24

J. DÉCRÉAUX

**LE SACRAMENTAIRE
DE MARMOUTIER**

conservé à la Bibliothèque Municipale
D'AUTUN

NACHLASS R. ELIE

Extrait des Mémoires de la Société Eduenne

Tome L I — Fascicule 4 — 1970

A mon ami Mino
en souvenir de
nos années romaines
15.2.1976

LE SACRAMENTAIRE DE MARMOUTIER

conservé à la Bibliothèque Municipale
D'AUTUN

La vie de Saint Martin nous est connue par la biographie écrite par son contemporain et ami Sulpice Sévère et par les récits du VI^e siècle que nous a laissés Grégoire de Tours. Certes, l'hagiographie ancienne ne favorise pas la recherche d'une documentation exacte et la multitude des miracles attribués au thaumaturge est une preuve, parmi d'autres, de la latitude qu'un écrivain se devait de prendre dans la louange de son personnage.

Il n'empêche que, dans la « Vita Martini » de l'Aquitain Sulpice Sévère, la physionomie de celui que les âges suivants devaient appeler l'Apôtre de la Gaule est bien dessinée. Parmi les évêques de la seconde moitié du IV^e siècle, souvent remarquables, émerge la figure de Martin, soldat puis moine-évêque. Bien plus, son rayonnement a dépassé sa personne; il a rejailli sur sa ville de Tours et sur ses fondations monastiques au point que la cité de Martin est devenue un des hauts-lieux de la France médiévale. Elle attirait les pèlerinages sous les Mérovingiens, elle fut un des centres du renouveau carolingien, avant de passer le relais à Cluny et sans cesser de garder une place éminente dans l'Eglise gallicane.

En 356, Martin avait 40 ans. Il servait dans la garde impériale du César Julien. L'armée cantonnait à Vienne et, pendant la première partie de l'année, Martin se prit d'admiration pour Hilaire de Poitiers, à la pointe des discussions théologiques sur la Trinité, et il rêva de s'attacher à sa personne. L'armée remonta en direction de la Germanie; elle était à Autun le 24 juin. A son arrivée à Worms, l'officier demanda et obtint son congé et alla rejoindre l'évêque de Poitiers. Martin refusa la charge de diacre, désirant mener la vie cachée de moine, et il n'accepta que les fonctions d'exorciste.

Le monachisme fleurissait en Orient et jusqu'en Gaule se répandait le renom d'Athanase et des moines de la Thébaïde, des saints Antoine et Pacôme surtout! Martin résolut d'imiter les ermites du désert. Il avait fait entrer sa femme dans un monastère. Lui se retira non loin de son ami Hilaire. Ainsi fut fondé le premier centre de monachisme en Occident, Ligugé, vers 360.

MONUMENTA GERMANIAE
HISTORICA
Bibliothek

(K)

Mais, en 370, Martin fut arraché à sa solitude ; il était choisi pour être évêque de Tours. Il ne se refusa pas à ce choix, mais il ne renonça pas pour autant à sa vie ascétique. A deux milles de Tours il fonda Marmoutier, non plus comme l'ermitage de Ligugé, mais comme un monastère cénobitique. Martin en était l'abbé, chaque moine avait sa cellule.

Ainsi Marmoutier fut le premier « monasterium », et l'on note dans la « Vita Martini » ces mots : « On n'y exerçait aucun art, excepté celui de copiste ». Donc, dès l'origine — sous le Bas-Empire — les monastères — car Marmoutier fut le prototype de nombreuses fondations — furent le refuge d'une certaine culture. A travers les siècles obscurs des Mérovingiens, leur permanence et spécialement le rayonnement de Tours et Marmoutier maintinrent la tradition de l'écriture.

La présence de Marmoutier fut certainement précieuse à Grégoire de Tours pour la rédaction et la publication de son « *Historia Francorum* » et de ses nombreuses œuvres.

Parallèlement, l'influence liturgique de Tours fut extraordinaire et la liturgie élaborée tant à l'abbaye de la ville qu'à Marmoutier se répandait à travers l'ancienne France. Il nous reste aujourd'hui plusieurs manuscrits liturgiques qui ont vu le jour en Touraine, en particulier trois sacramentaires aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (Lat. 9430).

La permanence à Tours et Marmoutier de copistes devait faire des monastères un des grands centres du renouveau carolingien. Celui-ci se manifesta en tous les domaines et la renaissance artistique architecturale, sculpturale et picturale en est le meilleur témoin. La volonté de Charlemagne d'unifier son immense empire s'étendit jusqu'au domaine liturgique. L'adoption de la liturgie romaine fut l'occasion pour les monastères de diffuser les textes envoyés de Rome à Aix-la-Chapelle. Cette diffusion fut singulièrement aidée par la réforme de l'écriture. A la place de l'écriture mérovingienne compliquée, maladroite et presque illisible, une écriture claire et aérée était mise à la disposition des copistes.

« La réforme de l'écriture qui signale le siècle de Charlemagne eut son berceau dans les églises de Tours ». Ainsi s'exprime Léopold Delisle dans son Mémoire sur l'école calligraphique de Tours. Quatre espèces d'écriture ont été utilisées alors : la *capitale classique* ou *rustique*, l'*onciale*, la *demi-onciale* et la *minuscule*. Nous aurons l'occasion dans notre exposé de rencontrer ces écritures et de les expliquer.

Charlemagne s'occupe lui-même de la réforme de l'écriture et de la liturgie. L'Évangélaire de Godelsscalc, composé en 781, est le chef-d'œuvre de l'École Palatine d'Aix. L'École de Tours avait donné l'impulsion. L'artisan de cette double réforme avait été Alcuin, qui fut précisément abbé de Saint-Martin de Tours à la fin du VIII^e et au début du IX^e siècle.

La culture latine, presque inexistante au cours des siècles barbares précédents, s'était réfugiée en Angleterre. Né en 735 dans la province d'York, Alcuin fut élevé dans l'école monastique de la cathédrale et il y avait acquis toute la science de cette époque, élaborée par Bède le Vénérable. En 781, Charlemagne fit appel à son érudition et à celle des moines celtes pour la restauration littéraire dans ses Etats, et il en fit un de ses principaux ministres. Alcuin troqua son nom saxon contre le nom latin de Flaccus Albinus, mais son vrai nom demeura dans l'histoire. Installé à la Cour d'Aix il y resta seize ans et réorganisa l'Ecole du Palais pour la diffusion de l'enseignement à travers l'Empire. Il y introduisit le système du *trivium* et du *quadrivium* utilisé à York. En même temps, il travaillait à la réforme des monastères. Ce savant toucha à tous les arts, grammaire, orthographe, dialectique, etc... Il composa des commentaires sur la Bible, en particulier sur les psaumes, sur Saint Paul et sur Saint Jean, sur les Pères de l'Eglise, selon le goût de l'époque.

Mais son œuvre principale est d'ordre liturgique. Il commença par une édition critique du lectionnaire dite « *Comes Albini* ». Il créa un sacramentaire personnel avec de nombreuses messes votives. Et surtout, il est considéré comme l'auteur de la révision du Sacramentaire grégorien. Entre les années 784 et 791, le roi Charles avait reçu du Pape Hadrien un exemplaire du Sacramentaire dit de Grégoire le Grand et il publia son « *Admonitio generalis* » qui introduisait officiellement la liturgie romaine dans l'Occident.

Le texte du Grégorien-Hadrianum fut publié, mais, celui-ci étant destiné à une grande diffusion, Charlemagne chargea son conseiller d'en faire la révision et une nouvelle édition révisée vit le jour et à son tour fut propagée, comme l'avait été l'édition originale. Cette édition était assortie d'un supplément que, jusqu'à présent, on attribuait à Alcuin seul, supplément précédé de la célèbre Préface Hucusque qui divise ainsi le Sacramentaire en deux parties.

Telle fut l'œuvre d'Alcuin. Nommé abbé de Saint-Martin de Tours, il obtint de se retirer dans son abbaye vers 796 et il y prolongea ses travaux jusqu'à sa mort en 804.

La nomination d'Alcuin au monastère le plus célèbre de la Francie indiquait l'influence de la Touraine dans l'Empire en formation. Berceau de l'écriture caroline, l'Ecole calligraphique de Tours s'imprégna de l'influence d'Alcuin, le Scriptorium fournit des copistes de valeur et des artistes de la miniature pour la composition des livres religieux.

L'influx apporté par Alcuin devait se prolonger tout au long des règnes des empereurs carolingiens. Dans son « *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IX^e siècle* », Delisle a réuni vingt-cinq manuscrits qui offrent les mêmes caractères graphi-

ques, la plupart écrits certainement à Saint-Martin de Tours et à Marmoutier. Ce sont :

- 1° - Six grandes Bibles dont la première Bible de Charles le Chauve, le chef-d'œuvre de l'École (Bibl. Nat. 1).
- 2° - Huit évangéliques dont les Évangiles de Lothaire (Bibl. Nat. 266).
- 3° - Deux sacramentaires : le second sacramentaire de Tours (Bibl. Nat. 9430 et Tours 184) - et le sacramentaire de Marmoutier conservé à Autun (Autun 19).
- 4° - Deux volumes patristiques.
- 5° - Cinq exemplaires du Martinellus.
- 6° - Deux manuscrits classiques : le Virgile de Berne et le Nonnius de Leyde.

Parmi ces manuscrits carolingiens rédigés au Scriptorium de Tours, nous étudierons au cours des pages suivantes le Sacramentaire de Marmoutier, conservé à la Bibliothèque Municipale d'Autun.

Une analyse codicologique tant de l'écriture que des miniatures nous montrera que ce manuscrit écrit vers 845, sous l'abbé Rainaud, pour l'usage de l'antique abbaye fondée par Saint Martin, est un des meilleurs de l'École tourangelles.

Une seconde partie en contiendra l'analyse liturgique. Vu l'importance du volume (200 folios), nous nous limiterons dans ce mémoire à l'Hadrianum, c'est-à-dire au grégorien envoyé par le pape Hadrien I. Nous avons dit que cet Hadrianum n'est pas le texte primitif et authentique, mais l'Hadrianum révisé par Alcuin, et il nous faudra avoir présente à l'esprit l'existence du Supplément avec lequel il fait corps. La composition du Supplément a réagi sur le texte même du Grégorien.

Il eût été intéressant de proposer le texte lui-même, transcrit de l'écriture caroline en écriture moderne. Mais son caractère particulier de sacramentaire en réserve la lecture à un petit nombre. Il reste donc, pour l'instant, à l'état de transcription dactylographiée à l'Institut Pontifical d'Archéologie chrétienne à Rome. Ce fut le principal sujet de notre travail et il sert de base aux analyses qui le concernent.

Il a été établi d'après l'étude directe sur le manuscrit à Autun. Un microfilm aimablement loué par le Centre National de la Recherche Scientifique a permis de compléter cette étude. Le texte a été dactylographié avec soin. De plus, il indique en apparat la référence à l'édition critique de Lietzmann et aux manuscrits les plus caractéristiques qui contiennent l'Hadrianum. Deux photographies en noir et blanc y sont jointes, tentant de donner une idée des miniatures qui ornent le livre.

Au moment d'étudier le Sacramentaire né à Marmoutier, dans l'ambiance martinienne et la réforme alcuinienne, nous nous

demandons comment il a pu se ranger parmi les manuscrits d'Autun. L'analyse codicologique y répondra brièvement. Disons seulement qu'il est la pièce maîtresse de la Collection autunoise qui contient tant d'œuvres importantes parmi ses 184 manuscrits. Bon nombre de ces manuscrits, autrefois à la Cathédrale, furent déposés au Séminaire en 1820 et transférés à la Bibliothèque Municipale en 1909.

L'Évangélaire de 754, dit de Gundohinus, peut seul lui être comparé au point de vue artistique et sans atteindre à sa valeur liturgique.

A la place du Missale Gothicum mérovingien qui a quitté la région autunoise pour la Bibliothèque Vaticane, le Sacramentaire de Marmoutier est venu attester à Autun la vitalité de la liturgie à Tours et dans l'Empire carolingien.

CHAPITRE I

DESCRIPTION CODICOLOGIQUE

1 - CARTE D'IDENTITÉ DU MANUSCRIT

Dans la nomenclature des manuscrits de la Bibliothèque Municipale d'Autun, le Sacramentaire de Marmoutier porte le numéro 19. Dans l'ancienne cotation, il était indiqué sous le numéro 19 bis, venu du fonds du Séminaire en 1909; il est parfois désigné aussi : S 19.

Il se présente comme un volume de parchemin de vélin contenant 200 folios à longues lignes en 25 quaternions. Les dimensions sont de 338 sur 240 millimètres. La reliure primitive, certainement très belle, a disparu et a été remplacée par une reliure en veau fauve sur bois.

Nous ferons la description et l'analyse du sacramentaire dans les pages suivantes. Cherchons d'abord son lieu et sa date de naissance.

L'écriture se fait remarquer par la demi-onciale caroline et situe donc le manuscrit dans une des meilleures écoles de l'époque carolingienne. D'autre part, les peintures à pleine page, les miniatures et les initiales présentent les caractères propres à l'école de Tours. La ressemblance avec la Bible offerte à Charles le Chauve par le Comte Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours, en confirme l'origine. Notre manuscrit vient donc de la région de Tours. Trois abbayes avaient été fondées sous le patronage de Saint Martin, proches voisines : à Tours, à Marmoutier et à Cormery. Une peinture permet d'établir laquelle de ces trois abbayes posséda ce sacramentaire.

Déjà la fête de Saint-Martin (Fol. 71 v^o) a un texte dont la première ligne des trois oraisons est en onciales d'or. Il s'agit donc d'un livre qui effectivement est en usage dans une église placée sous le vocable du saint évêque de Tours.

Le folio 173 v^o présente une peinture où nous voyons des moines prosternés et un abbé les bénit. « RAGANALDUS ABBA » désigne cet abbé. Or précisément un Rainaud ou Regnault fut abbé de Marmoutier pendant les années 844-845.

Nous avons d'autres textes qui attestent l'abbatit de ce Rainaud. Léopold Delisle, dans la Gazette Archéologique de 1884, les cite en note. En voici la teneur :

« Raganaldus Abba », charte du comte Vivien pour les moines de Saint-Philibert (Juenin, Nouvelle histoire de l'abb. de Tour-nus, pr., p. 83). « Raginoldus venerabilis abba coenobii Sancti

Martini Majoris Monasterii. » Diplôme de Charles le Chauve pour Marmoutier. (Recueil des historiens de France, t. VIII, p. 474). « Rainaldus abbas monasterii Sancti Martini Majoris. » Diplôme de Charles le Chauve pour Marmoutier. (Ibid. 449). « Rainaldus cellae Majoris Monasterii venerabilis abba. » Histoire de la translation des reliques de Saint Gourgon. (Acta sanctorum, Mars, t. II, p. 55).

« Une circonstance vient confirmer l'attribution que je propose de faire du sacramentaire à Rainaud, abbé de Marmoutier. C'est que, dans l'encadrement d'une des pages du canon de la messe (Fol. 10), sont entrés deux médaillons, dont l'un porte l'inscription parfaitement lisible COMAE, et dont l'autre, à moitié fruste, laisse encore voir les quatre lettres IANI, qui sont certainement la fin du mot DAMIANI. Il y a là, évidemment, l'intention de rendre un hommage particulier à saint Côme et à saint Damien. Or, une église tout à fait voisine de Tours et qui a été constamment en rapport soit avec la collégiale de Saint-Martin, soit avec l'abbaye de Marmoutier, était dédiée à saint Côme et à saint Damien. L'origine devait s'en rattacher à des reliques de saint Côme et de saint Damien, que Grégoire de Tours déclare avoir déposées dans la cellula contiguë à l'église de saint Martin. » « ... In cellula sancti Martini ecclesiae ipsi contigua sanctorum Cosmae et Damiani martyrum reliquias posui. » (Hist. ecclés. Franç., 1, X, c. XXXI; éd. Guadet et Taranne, t. IV, p. 152).

Ainsi donc on peut établir avec sécurité que le Sacramentaire fut composé à Saint-Martin de Marmoutier, en 845, sous l'abbé Raganaldus.

Il s'est conservé en bon état, marqué seulement par l'humidité qui a abîmé certains feuillets du côté des marges. Parfois la lecture en est un peu difficile ou même impossible, mais c'est l'exception. Les peintures restent intactes — seuls les argents se sont noircis. Notre manuscrit, malgré ses onze siècles, reste encore l'œuvre d'art que ses auteurs ont voulu composer.

2 - LES PEREGRINATIONS DU MANUSCRIT

Le Sacramentaire de Rainaud ne devait pas rester longtemps dans son lieu de naissance. L'abbaye de Marmoutier fut détruite par les Normands en 853 et une bonne partie des moines fut massacrée. Les survivants se réfugièrent à Saint-Martin de Tours. Ils y apportèrent sans doute notre manuscrit, sauvé de l'incendie; c'était le commencement de ses pérégrinations. Tandis que les reliques de l'apôtre de la Gaule s'éloignaient et revenaient périodiquement à Tours, en la seconde moitié du IX^e siècle, les moines des deux communautés réunies errèrent à travers les régions jugées plus sûres. On les trouve par exemple à Saint-Savin. Sans doute les moines se divisèrent-ils en plusieurs groupes. Toujours est-il que les reliques allèrent jusqu'à Chaumont, tandis que de nombreux moines, accompagnant le corps de Saint

Philibert, venaient s'abriter à Saint-Martin d'Autun. Le manuscrit faisait partie du voyage et il connut enfin des jours plus tranquilles dans les bibliothèques autunoises.

Combien de temps le Sacramentaire resta-t-il à Saint-Martin ? Il semble qu'au XI^e siècle il servait à la cathédrale, et peut-être a-t-il fait partie du legs de l'Evêque Walter à la Bibliothèque de la Cathédrale. Cette supposition est basée sur le fait que le manuscrit comporte un feuillet intercalaire qui n'entre pas dans la reliure et donc n'est pas du manuscrit primitif. D'ailleurs le parchemin a mi-hauteur de la normale. Ce feuillet porte les oraisons des Saints Nazaire et Celse, patrons de la cathédrale d'alors, puis c'est au XII^e siècle que la nouvelle cathédrale fut construite et dédiée à Saint-Lazare. La belle écriture très ample, caractéristique du XI^e siècle, en l'honneur des patrons de la cathédrale, paraît donc indiquer un transfert du monastère à la cathédrale à cette époque.

On trouvera le texte des oraisons à l'intérieur de la reproduction du missel sous l'intitulé Fol. 64. La Collecte et la Secrète occupent sept lignes au recto, la Postcommunion quatre lignes au verso. Ce texte n'est pas celui du Missale Romanum ni même celui des Eucologes éduens. Dans les plus anciens, les précieux incunables de la fin du XV^e siècle, on trouve encore la même Collecte et la même Postcommunion, mais le texte de la Secrète est différent. On peut donc conjecturer que, sous l'influence du nouveau culte à Saint-Lazare, les anciens patrons prirent peu à peu un rang ordinaire parmi les saints du propre diocésain, réduits à l'état de souvenirs.

Ce feuillet est d'ailleurs d'une lecture difficile par endroits à cause du mauvais état du parchemin. Mais une autre question se pose à son sujet. Lorsque paléographes ou liturgistes parlent de ce feuillet, précieux pour suivre le destin du sacramentaire, ils disent toujours le feuillet 64. Personnellement, quand nous avons lu le texte du manuscrit sur le film du C.N.R.S., le feuillet était numéroté, comme tous les autres, à l'angle supérieur droit, et il portait bien le numéro 64. Mais quand nous avons vu le sacramentaire même à la Bibliothèque d'Autun, ce feuillet était numéroté 61. En réalité, les nombres 61 à 64 écrits par la même main qui numérotait le sacramentaire entier, étaient rayés et précédés d'un nouveau nombre. Ainsi le nombre 64 était rayé, et avant lui était écrit d'une autre main le nombre 61. Le 62 était devenu 63, etc...

L'explication est facile. Le feuillet autunois de la fête de Saint-Nazaire, indépendant de la reliure, avait été collé en supplément parmi les fêtes d'Août, et celui qui, au XIX^e siècle, écrivit les chiffres, le numérotait à sa place, c'est-à-dire comme feuillet 64. C'était encore sa place en 1955 quand le film fut pris.

Est-ce que la manutention du manuscrit, à l'occasion de la photocopie, détacha ce feuillet, ou le détacha-t-on volontairement pour un tirage à part ? Ou bien plus simplement le feuillet

n'étant pas à sa place liturgique, il fut décollé, si ce n'était déjà fait, puis mis à sa date du 28 juillet. Cette opération entraîna une déféctuosité de la numérotation. De 64 il devenait 61 et les numéros intermédiaires, l'ancien 61, le 62, 63, déplacés, devaient devenir 62-63-64.

Ce changement de cote, récent, est inconnu, même de M. le Bibliothécaire d'Autun. Pour plus de facilité, nous continuerons à l'appeler, comme tous ceux qui en parlèrent : le feuillet 64.

Cet incident aura du moins permis de montrer l'importance de ce feuillet pour la fête de Saint Nazaire qui marque l'insertion d'un livre, écrit pour un monastère, dans la liturgie d'une cathédrale et d'un diocèse important.

Nous avons expliqué comment de la cathédrale, en passant par le Séminaire en 1820, le Sacramentaire de Marmoutier est venu en 1909 à la Bibliothèque Municipale.

3 - L'ECRITURE

Le Sacramentaire de Marmoutier est un des meilleurs exemplaires de l'époque carolingienne pour la beauté de l'écriture. Nous laissons la place à L. Delisle (Gazette arch. 1884, p. 6 et 7). Il a résumé d'une façon excellente les travaux du comte de Bastard :

« Le sacramentaire que nous étudions nous offre des exemples de toutes les écritures employées pour la transcription des livres de luxe à l'époque carolingienne : la minuscule, la demi-onciale, l'onciale, la capitale rustique à traits allongés et arrondis, la capitale classique à traits droits. La plus notable particularité paléographique qu'il y faut signaler, c'est l'emploi du corps d'écriture que M. le comte de Bastard appelait demi-onciale caroline et qui est caractérisée par la rondeur et l'ampleur de la plupart des lettres, par le renflement de la partie supérieure des lettres montantes, par la forme des a composés d'un o et d'un i juxtaposés, par la forme des g composés de trois traits parfaitement distincts et dont celui du milieu se réduit à un trait vertical incliné de droite à gauche, par la forme des m dont le dernier jambage se recourbe à gauche, par la forme des n qui se rattachent toujours au genre de la capitale ou de l'onciale, et par le développement du trait supérieur des f, des r et des s, surtout à la fin des mots.

Cette écriture demi-onciale caroline, dont les traits se fixent aisément dans la mémoire quand on a pris la peine de les observer, et dont presque tous les caractères sont réunis sur les trois dernières lignes de notre planche n° 21, revient très fréquemment dans le sacramentaire. Il convient de la signaler dans le canon de la messe (fol. 9-11 v°), dans la préface de la seconde partie (fol. 92-94), et dans les premières lignes de beaucoup de prières (par exemple : fol. 16, lignes 15, 16, 19 et 20; fol. 20, lignes 5 et 16 ; fol. 21, lignes 11 et 24, etc...).

L'écriture demi-onciale caroline, sur laquelle j'appelle d'une façon particulière l'attention des paléographes, a été représentée, par M. de Bastard, dans des fac-similés très exacts et portant sur des passages très étendus (Peintures, ornements, écritures et lettres initiales de la Bible de Charles le Chauve, planches II et VI. Ce sont les planches 145 et 159 du grand ouvrage du même auteur). Je l'ai remarquée dans un assez grand nombre de beaux manuscrits carlovingiens (Je dois citer, entre autres, les suivants, qui tous paraissent dater du milieu du IX^e siècle : la grande Bible donnée à Charles le Chauve par le comte Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours; ms 1 du fonds latin à la Bibliothèque Nationale. La grande Bible donnée à l'abbaye de Glanfeuil par le comte Rorigon; ms 3 du fonds latin. Les évangiles de l'empereur Lothaire; ms 266 du fonds latin). »

Notre Sacramentaire, nous en verrons le pourquoi, comprend deux parties très distinctes. La première partie est le Grégorien envoyé par le pape Hadrien I à Charlemagne dit Hadrianum, la seconde est le supplément de ce grégorien et souvent appelé Supplément d'Alcuin.

L'écriture de l'Hadrianum est parfaite et répond exactement aux normes soulignées par de Bastard. Cela est si vrai qu'il est difficile de trouver plusieurs mains dans la graphie du texte qui comporte 91 folios. Y eut-il un seul scribe ou plusieurs? S'ils furent plusieurs, ils furent tant imprégnés par les principes de leur école, que leurs caractères personnels s'effacèrent devant la beauté uni-forme de leur copie.

Le supplément est dû à d'autres scribes. Il n'a pas la calligraphie de l'Hadrianum, et cela est volontaire, car nous savons qu'Alcuin voulait établir une nette différence entre le grégorien — obligatoire, et œuvre de Saint Grégoire en même temps que cadeau du Pape — d'une part, et son œuvre personnelle qu'il ne proposait qu'*ad libitum*, d'autre part.

En dehors des miniatures qui ornent la préface et la table des matières, la composition a un aspect plus austère. L'écriture est plus rapide et tend, sans l'être jamais, vers la cursive. De ce fait, les lettres sont plus légèrement penchées; en particulier, les *a* ont leur trait diagonal davantage oblique, les *r* semblent joindre la lettre suivante.

Sans doute ce Supplément eut-il plusieurs scribes. L'épaisseur des traits, des hastes ou des jambages est moins nette que dans l'Hadrianum où les *b*, les *d*, les *h*, avaient des hampes hautes, au plein remarquable. Ici elles sont plus banales. Le scribe des préfaces use d'une écriture très ample où la hauteur semble atténuée, tandis que celui des divers *capitula* use d'une écriture presque trop serrée.

A partir de F. 183 v^o commencent les messes gélasiennes qui semblent dues à une autre main. Quant aux toutes dernières pages F 197-199, elles font figures de rajouts et naturellement elles sont encore d'autres scribes : « *Benedictio in expletione*

synodi — Oratio ad abbatem faciendum ». La signature en grec de Gotefredus (F. 200) est sans doute celle de celui qui a ajouté de sa main ou fait ajouter ces dernières oraisons.

A l'écriture, mais déjà à la décoration, se rattache le jeu des diverses variétés de lettres : capitale carrée, rustique, onciale, demi-unciaie et minuscule — et cela que ce soit dans les initiales ou dans le cours de la ligne. C'est ce jeu qui donne de la valeur au texte et le fait parler, en même temps qu'il en rompt la monotonie.

D'une manière générale les titres, dates et fêtes du Calendrier tant du temporal que du sanctoral sont en onciales rouges.

Les indications des prières, qui ont un caractère de « rubriques », sont naturellement en onciales rouges : les Super Oblata, Praefatio, Infra actionem, Ad Complendum, Ad Vesperas, Alia, etc...

Si la fête revêt de l'importance : v. g. fêtes de Noël et de l'Octave, Epiphanie, S. Sébastien, Yppapanti (2 Février), S. Agathe, les dimanches in Quadragesima, la Semaine Sainte, les fêtes d'Apôtres, toute la première ligne de l'oraison collecte est en onciales dorées. Nous avons vu que le titre et la première ligne des trois oraisons de la fête de Saint Martin (Fol. 71 v°) étaient en onciales dorées.

Pour le Vendredi Saint (est-ce une intention ?) la première ligne : Oremus dilectissimi nobis pro ecclesia, est en onciales d'argent et non d'or.

D'autres fois, si la première initiale (celle de la Collecte) est dorée, la ligne est en semi-unciaies noires. C'est le cas, par exemple, des fêtes du 18 Juin : Sanctorum Marci et Marcelliani, 13 Août : Sancti Hippolyti, 7 Octobre : Sancti Marci, papae.

Une autre manière consiste à écrire, mais c'est plus rare, l'initiale en noir, le reste de la ligne étant également en semi-unciaies noires.

Mais le plus souvent l'initiale est rouge, comme c'est le cas pour les fêtes de Carême et plus généralement pour les débuts d'alinéas. Cette initiale est une capitale, elle est plus haute pour la collecte et certaines prières v. g., pour la Benedictio Salis au Samedi-Saint.

Bref, d'une manière habituelle, la première ligne d'une collecte est en semi-unciaies noires pour les fêtes ordinaires, avec parfois l'initiale dorée, la plupart du temps l'initiale rouge, rarement l'initiale noire. Cette première ligne est en onciales dorées pour les fêtes importantes.

Les autres lignes sont en minuscules carolines.

Parfois le scripteur, pour souligner le début d'une oraison, inclut une lettre du premier mot à l'intérieur de l'initiale ; v. g.

S inclus dans D pour Deus dans la collecte des Saints Innocents; R dans O pour Oremus à la première des grandes oraisons du Vendredi-Saint; S dans O pour Oremus dans le F. 29; au Dimanche de Carême, « ad Sanctum Laurentium foris murum ».

Est-ce le même scribe qui a écrit le texte et ces initiales ou ces titres en rouge ou doré? On peut le supposer pour le corps des alinéas et aussi pour les titres et les rubriques. Le copiste a tracé, d'une pointe fine, deux bandes verticales sur son parchemin pour encadrer son texte et permettre à sa marge, large à gauche, plus restreinte à droite, d'être nette. Sauf exception, à l'intérieur de ce cadre, il a tracé 27 lignes pour écrire ses phrases. Pour en revenir aux initiales, leur place est prévue et elles sont « à cheval » sur la marge et la bande verticale de gauche.

Mais une erreur nous renseigne sur la méthode de composition de l'écrivain : un I initial manque à l'oraison (F. 60 v°). On peut en conclure que le scribe composait d'abord sa page manuscrite et ensuite, à moins que ce fût un autre, il peignait ses initiales.

Tout ce que nous venons de dire concerne le Grégorien. Nous savons que le Supplément a voulu se présenter d'une manière plus simple. Une fois tournés les feuillets à peinture de l'introduction, il prend un aspect austère. Ainsi ne comporte-t-il pas d'initiales dorées, sauf le V qui s'étend sur la hauteur de 5 lignes et commence la préface qui suit l'Exultet et un V D qui commence la série des préfaces. Plus de belles lettres dorées mis à part le début de l'Exultet, sur page à miniature; seul le dialogue Sursum Corda alterne or et rouge.

Le Supplément va jouer de l'alternance rouge et noir; il arrive à de beaux résultats, en particulier pour les V. D. qui commencent les nombreuses préfaces.

Le début du Sacramentaire (F. 1 à 4) contient les prières pour les ordinations mineures. Il précède le Grégorien. Ces folios comme le titre, l'Ordo de la messe et les ordinations majeures, occupent jusqu'au F. 14 le début du manuscrit. Simplement au point de vue calligraphie on a voulu compléter heureusement les miniatures. L'écriture y est très variée et touche à la décoration, plus encore que la suite. C'est pourquoi nous ne parlerons du début qu'à présent.

Le Sacramentaire s'ouvre sur le tableau des Ordres. Deux distiques, en capitales rustiques d'or, le commentent (Planche 20).

Pour les ordres mineurs, les titres sont en onciales dorées, avec initiales capitales dorées. La première, O de Ostiarius, contient une petite image du portier. L'Ordo alterne les capitales rustiques rouges et noires, celles-ci sur un fond vert au F. 2. La première ligne des oraisons est en onciales dorées.

Le titre tient vraiment de la miniature. Il s'étend, après l'image de S. Grégoire, du F. 5 v° au F. 7. En voici le détail :

- Fol. 5 : S. Grégoire présente le Sacramentaire; double inscription en rustiques d'or.
- Fol. 5 v° : I N C ĪP vermillon
 L I B E R vert
 S A C R A vermillon sur fond blanc
 M E N T O or
- Fol. 6 : R U M D E vermillon (E dans D)
 C I R C U or sur fond blanc
 L O A N vermillon
 N I S C O or (I dans N)
- Fol. 6 v° : G R E G O or sur bande violette
 R I O P A P A vermillon sur fond blanc
 R O M A N O vert (A jointe à M; O sur N) sur bande violette
 E D I T U S vermillon sur fond blanc
 Q U A L I T or sur bande violette
- Fol. 7 : Bande violette à rinceaux rouges.
 M I S S R O vermillon sur fond blanc
 Bande violette à rinceaux verts.
 M A N A C E vermillon (A dans M) sur fond blanc
 Bande violette à rinceaux dorés.
 L E B R A T V R vermillon lettres plus petites

Cadre vert : guirlandes - tresses - entrelacs.

L'Ordo de la messe est établi en F. 7 v° par 19 lignes en capitales rustiques tracées au vermillon. HOC EST IN PRIMIS INTROITUS...

La Préface et le TE igitur font nettement partie de la décoration; nous y reviendrons. Pour ce qui concerne l'écriture disons ceci :

F. 8 (Planche 23) - Le dialogue de la Préface est en onciales vertes sauf les initiales, la première P en or, les autres en rouge.

F. 8 v° - Le grand monogramme V. D. qui commence la Préface occupe la moitié de la page. Le reste contient cinq lignes en onciales d'or : ET IVSTUM EST / AEQVVM ET SALVTARE / NOS TIBI SEMPER / ET VBISQUE GRA / TIAS AGERE.

Fol. 9 (planche 21) - Te igitur et début du Canon. Le T initial a une hauteur de 17 cm. Traditionnellement, le T grand et décoré, marque l'entrée dans le Canon. Les deux premières lignes E IGI / TVR sont en capitales d'or; puis dix lignes (jusqu'à : *petimus*) en onciales, alternativement deux en or et deux en vermillon.

Les trois dernières lignes sont un des plus beaux exemples de la demi-onciale caroline dont nous parlions plus haut.

F. 11 v° - Le Canon (F. 9 v° - 10 - 11 r°) se conclut par le Pater en onciales d'or. L'embolisme est en lettres rouges; le PAX DNI, en lettres d'or; L'AGNUS DEI, d'or.

F. 12 à 14 - Suivent enfin les ordinations majeures. Les titres sont en onciales rouges. Les initiales sont dorées et la première ligne de la prière pour chaque ordre (évêque, prêtre, diacre) est en onciales d'or.

En conclusion de cet examen de l'écriture, disons que le Sacramentaire de Marmoutier offre un des meilleurs exemples de la graphie carolingienne dans sa simplicité et sa richesse.

« La réforme de l'écriture qui signale le règne de Charlemagne eut son berceau dans les églises de Tours » (Delisle : Ecole calligraphique de Tours). Marmoutier était une de ces églises. « L'importance de la réforme du IX^e s. consiste presque entièrement dans la rénovation de la minuscule. On abandonne la minuscule mérovingienne, d'un aspect si désagréable et d'une lecture si difficile, pour une nouvelle écriture, celle que nous appelons la *minuscule caroline*, aux formes rondes et élégantes » (Prou : Manuel de Paléographie, p. 85). Elle dérive de la demi-onciale et de l'onciale des VI^e et VII^e siècles. Elle marque un effort de simplification dans la beauté, et un retour vers la graphie antique.

La diversité des modes d'écriture : capitales carrées et rustiques, onciales et demi-onciales, minuscule réformée donnent à la page un aspect agréable à voir — que soulignent les initiales de différentes couleurs.

Point n'est besoin de cette initiale ornée, chère à l'enluminure romane. Point n'est besoin de ces initiales zoomorphes ou historiées où le scribe dessine un poisson, un oiseau, un serpent selon la forme de la lettre, où il inscrit même une histoire, où « texte et graphie s'y fondent en une sorte de cryptogramme », comme on en voit dès le VI^e siècle.

A part de rares lettres qui rentrent dans le cadre d'une miniature, l'initiale carolingienne reste claire et simple, comme le texte.

« L'art officiel carolingien, qui tend délibérément à retrouver l'esprit antique, réduit presque partout à néant les premiers essais » de ces lettres historiées narratives. (Porcher : L'enluminure française, p. 8).

L'aspect de la page, unité écrite, tient sa beauté de sa seule graphie.

4 - LA DECORATION

L'analyse de l'écriture nous a introduits dans la décoration du Sacramentaire, décoration qui en fait l'un des meilleurs témoins de l'art carolingien. A elle seule elle mériterait une étude à part. Nous nous contenterons d'une recension qui ne peut cependant être sommaire, car, présentant le Sacramentaire de Marmoutier, nous devons montrer comment l'illustration n'est pas un hors d'œuvre, mais donne vie à l'ensemble, comment même elle amplifie les textes liturgiques. La difficulté est que le



Fig. I — Les ordres majeurs et mineurs.
Introduction au Sacramentaire.



Fig. II — Début du canon de la Messe.
Lettre ornée et écriture caroline.

livre repose dans les rayons de la Bibliothèque et que la description doit faire naître une image devant les yeux de celui qui ne peut que lire ces lignes. Cette image sera forcément loin de la réalité. Les quatre seuls exemples, ceux des planches jointes à notre recension, étant en noir et blanc, ne peuvent même pas donner idée de la beauté qu'ont réalisée les peintres.

Disons que la décoration se place, grosso modo, sous quatre titres : les peintures à pleine page, les initiales à entrelacs, les encadrements et les figurines — celles-ci illustrant fréquemment les cadres.

Le plus normal est de suivre ces miniatures au long des pages que l'on tourne, avant d'en élaborer une synthèse. Il est nécessaire cependant d'avoir à l'esprit la méthode de travail des artistes ; elle est résumée admirablement par Jean Porcher, le spécialiste de la peinture médiévale, dans son volume « L'enluminure française », p. 9.

« Ayant à décorer un plan, l'artiste ne cherchait guère à y créer la profondeur par des artifices linéaires, des jeux d'ombres ou de dégradés. Non qu'il ne l'ait tenté : quelques peintures, en général copies de modèles antiques ou byzantins, dénotent une compréhension des masses et des proportions. Mais son intérêt est ailleurs. Disposant d'un plan, c'est sur ce plan qu'il projetait les images, se bornant s'il voulait tourner ses formes à quelques indications de plis ou de couleurs plus ou moins exactes. Indifférent à l'aspect des êtres ou des objets qui nous entourent, tels qu'ils apparaissent à nos yeux, il pensait les peindre tels que nous les connaissons, les saisir tout entiers dans leur réalité.

Perspective différente de la nôtre, aussi juste qu'elle, si le spectateur regarde de dessus, en biais. C'est le cas du lecteur : les objets se montrent à lui séparés, distincts, étagés à la verticale.

La règle du plan vertical entraîne plusieurs conséquences. Saisis dans leur réalité, non leur apparence, les personnages de marque, humains ou divins, sont représentés conformément à l'idée qu'on se fait d'eux, hiérarchisés — déformation voulue des proportions. »

Ouvrons donc maintenant notre manuscrit.

Fol. 1 v° (Planche 20) - Dès la première page nous sommes avertis que nous avons entre les mains un Sacramentaire. Un cadre vert rehaussé de dorure présente sur deux registres les ordres ecclésiastiques, dont les rites sont développés aux pages suivantes. Les registres sont séparés par une bande violette. Illustration de la technique de la verticalité : les personnages sont également visibles dans leur totalité ; l'illusion de profondeur est seulement donnée par les oppositions de couleurs.

Au registre supérieur l'évêque est très grand, revêtu de l'ample chasuble. Il est assis sur sa cathèdre ; sa tête est nimbée d'or. Dans sa main gauche il tient un codex — le Sacramentaire.

De la droite il explique et désigne de l'index. On doit remarquer dans toutes les miniatures la grandeur exceptionnelle des mains, aux doigts effilés, héritage de l'art byzantin.

Le prêtre à sa droite tend vers lui ses deux mains dans un geste de réception. De stature plus petite, il est assis sur un siège également inférieur à celui de l'évêque; il est nimbé d'un cercle rouge.

Le diacre, à gauche du pontife, est debout. Nimbé aussi d'un cercle rouge, vêtu de la dalmatique dorée à larges manches. Sa main gauche tient un Codex fermé, l'Évangile, tandis que sa droite se tend vers l'évêque.

Toute cette scène est sur fond bleu clair.

Au registre inférieur, les ordres mineurs :

Au centre, le sous-diacre. Debout sur un marche-pied, posé sur un léger monticule vert, il porte l'aube et la tunique dorée, tandis que sa droite tient le calice et sa gauche l'aiguière; les instruments sont dorés. Sa tête s'orne d'un nimbe doré. Son attitude indique le sommet des ordres mineurs. Les autres clercs sont tournés vers lui. Auprès de lui, le lecteur à sa droite, l'exorciste à sa gauche commencent de gravir la montagne, tandis qu'au loin, dans l'embrasure du cadre, arrivent le portier et l'acolyte. Regardons ces personnages selon la place qu'ils occupent sous nos yeux; leur titre est indiqué en capitales d'or : OSTARIVS - LECTOR - SVBDIACONVS - EXORCISTA - ACHOLYTVS.

Le portier, caché en partie par le montant gauche du cadre, porte l'aube et un manteau noué à la ceinture. Nimbe doré. Il tient à la main gauche deux longues clefs.

Le Lecteur porte sur l'aube un large voile huméral qui recouvre les mains. Celles-ci présentent un codex fermé. Nimbe rouge.

Le Sous-diacre : voir supra.

L'Exorciste porte l'aube; un large voile recouvre l'épaule gauche, enveloppe le corps comme un pallium antique, et la main gauche cachée tient ouvert le Livre des exorcismes, La main droite se dirige vers le sous-diacre. Nimbe doré.

L'acolyte avance, revêtu aussi du pallium. De sa main droite il présente un chandelier, tandis que la main gauche a la paume et les doigts allongés dans un geste de prière. Nimbe doré.

Au haut du registre supérieur, en rustiques :

PONTIFICŪ. E. PROPRIŪ. CONFERRE. PER ORDINĒ. HONORES.
QVOS QVI SVSCIPIVNT STVDEANT SERVARE PVDICE

Dans la bande violette qui sépare les deux registres :

PONTIFICES CAVEANT DNI NE MYSTICA VENDANT
CVMQVE GRADV DEDERINT VIDEANT NE MVNERA SVMANT

Aux angles du cadre, médaillons aux emblèmes évangéliques et disques dorés crucifères. Au sommet, un séraphin aux ailes supérieures repliées, aux ailes latérales étendues sur le bord du cadre.

Fol. 2 à 4 v° - Rituel des ordinations mineures, analyse supra, dans « Ecriture ».

... Sur le Fol. 2, un cadre d'or, avec ornements et bordures en rouge; au milieu de la bande supérieure du cadre, un disque d'or, chargé d'une croix et d'une main, est surmonté d'une croix à laquelle sont suspendus l'alpha et l'oméga, et sur laquelle se tient une colombe; la croix est accostée de deux anges armés de longs bâtons qui se terminent par une fleur de lis. La réunion de la main, de la croix et de la colombe constitue sans doute une représentation de la Trinité. - Dans un grand O initial, le peintre a tracé en or une petite image d'un portier qui tient deux énormes clefs. — Plusieurs lignes ou portions de lignes de cette page ont été teintées en vert, uniquement comme motif de décoration, et sans qu'on ait tenu le moindre compte du sens pour déterminer les passages ainsi traités. (Delisle : Gazette p. 8).

Fol. 5 - Présentation du Sacramentaire par Saint Grégoire. Peinture à pleine page. S. Grégoire est assis sur un trône. Le trône plat a des rebords dorés, de même que le marche-pied. Sur le trône, un long coussin à broderies.

Grégoire, à la tonsure monastique, est nimbé d'or. Il est revêtu d'une aube mauve, de la dalmatique et de l'étole d'or. A noter le geste de la main droite qui enseigne avec ses doigts effilés et l'index détaché. La gauche, d'où pointe aussi l'index, tient le Sacramentaire.

La figure se détache sur un cercle vert cerné de trois bandes minces : vert pâle, doré et rouge. Le cercle est lui-même enfermé dans un rectangle pourpré où se lit une double inscription en capitales rustiques dorées.

Deux lignes en haut :

GREGORII HOC OPVS EST MVNDI PER CLIMMATA NOTI
DOCTORIS MAGNI PRESVLIS EGREGII

Deux lignes en bas :

QVI QVOD COMPOSVIT DOMINVM EXAVDIRE PRECETVR
NE LABOR HIC NOSTER TENDAT AD ESSE NIHIL.

Ce rectangle est à l'intérieur d'un cadre constitué par des bandes dorées sur lesquelles courent de légers rinceaux ou quelques dessins de motifs géométriques : losanges, pointillés, tresses. Aux angles, fleurs de lys violettes et rouges.

Fol. 5 v° et 7 v° - Titre de l'ouvrage. Analyse supra dans « Ecriture ».

Fol. 5 v° et 6 - Cadres à montants dorés, séparés en leur milieu par des entrelacs de forme ovale et feuillage extérieur au décor.

Les bandes transversales sont ornées de palmettes et guirlandes dorées sur fond blanc.

Aux angles, entrelacs quadrillés se concluant en double cercle avec palmettes en éventail à l'extérieur et doubles palmettes à l'intérieur du cadre (Fol. 5 v°) ou feuilles en éventail (Fol. 6).

Fol. 6 v° et 7 - Cadres à guirlandes de feuilles dorées sur fond blanc ou vert. Aux angles, entrelacs surmontés de bouquets de feuilles de lys vertes à fleurs rouges. Au milieu de chaque côté, entrelacs dorés, et sur les marges, trois feuilles vertes. Dans ces folios ornements variés, en noir, vert, rouge, violet et or.

Fol. 7 - HOC EST IN PRIMIS...

Cadre doré. Aux angles, fleurs de lys développées. Médaillons carrés sur les montants — leurs angles s'ornent d'une palmette à fleurs de lys. Dans le cadre sont dessinées deux chèvres dont l'une se dresse debout près du montant droit.

Fol. 8 - Dialogue initial de la Préface.

Le cadre est vert, cantonné intérieurement par des feuilles vertes déployées, extérieurement par des feuilles de lys dorées à fleurs rouges. Les médaillons carrés, au milieu des montants et traverses, présentent des figures effacées (évangélistes).

... « Sur le fol. 8, le commencement de la préface en onciales vertes. La première initiale est en or, les autres en rouge. Au haut et au bas de la page, trois petits tableaux enfermés dans un cadre circulaire; ce cadre consiste en une bande verte bordée à l'intérieur et à l'extérieur d'un pointillé noir et d'un trait d'argent, cerné de vermillon. Sur les bandes vertes se lisent des inscriptions qui rappellent le sujet des trois tableaux :

- I. + PONITVR IN STABVLO TOTVM QVI CONTINET ORBEM.
- II. + TINGVITVR AGNVS AQVA MVNDI QVI CRIMINA TOLLIT.
- III. + CVM PROPRIIS CHRISTVS CAENAM SACRAVIT ALVMNIS.

Des indications encore plus précises accompagnent les figures de chaque tableau. C'est ainsi qu'on trouve : 1° dans le tableau de la Nativité, les inscriptions : PRESEPE - MARIA - JOSEPH - PASTORES ; 2° dans celui du baptême de Notre-Seigneur : CHRISTVS - JOHANNES BAPTISTA - COLVMBA - ANGELVS ; 3° dans celui de la Cène : CENA DOMINI. Toutes les figures et tous les objets qui entrent dans la composition de chaque tableau ont été représentés par une application d'or; les principaux traits des contours ont été arrêtés au vermillon; dans le tableau du baptême, les ondulations de l'eau sont indiquées en vert. Les fonds sont formés par le blanc du parchemin, qui est resté dans son état primitif sans avoir subi ni teinture ni aucune autre préparation. Notre planche 23 est la reproduction du fol. 8 du Sacramentaire. (Delisle : Gazette, p. 9).

Fol. 8 v° - Début de la Préface.

Il a été étudié précédemment au point de vue graphique. Le grand monogramme, dans les sacramentaires, tient lieu des lettres U. D. et des mots « Uere dignum ». Il occupe la moitié de la page. Les deux lettres sont des immenses onciales U et D

vertes soudées de manière que la seconde haste de l'U soit commune avec la haste du D. Cette haste commune est coupée par une traverse et ainsi est dessinée une croix verte. Dans l'onciale la première haste de l'U s'arrondit; ainsi le monogramme se présente comme un dessin que la haste commune sépare en deux demi-cercles : les courbes de l'U et du D. Aux extrémités de la croix, des entrelacs arrondis.

Les lettres sont bordées par une bande dorée, à l'intérieur de laquelle court un liseré blanc à pointillés noirs. Un bel effet est réalisé par deux têtes de monstres affrontées, dorées; la première commence la courbe de l'U et l'autre s'avance au croisement de l'horizontale supérieure du D avec la haste verticale.

La demi-page inférieure est constituée par un cadre de fond vert où serpente sur les côtés une guirlande de palmettes dorées, la traverse du bas de la page étant traitée en or. Au-dessus de cette traverse, nous voyons un calice doré posé sur une patène creuse.

Ponctuant la croix et le texte, huit médaillons représentant des figures de face ou de profil — apôtres ou prophètes.

Aux angles inférieurs, des entrelacs dorés se terminent en palmettes, et ajoutent à la beauté de cette enluminure, caractéristique de l'Ecole de Tours.

Fol. 9 (Planche 21) - TE IGITVR et Début du Canon.

Selon une antique tradition, le Canon débute par la lettre T qui évoque la Croix et est le *tau* hébraïque, la lettre prophétique d'Ezéchiel (IX, 4) et dont le front des serviteurs de Dieu est marqué dans l'Apocalypse (VII, 2).

Le T porte ainsi pleinement son titre de lettre initiale et il fut traité comme une lettre ornée, parfois illustrant à lui seul une page entière.

Disons par parenthèse que la liturgie actuelle, en langue vernaculaire, n'a pas cru bon de maintenir cette longue tradition du T; il ne figure plus en tête du Canon.

Dans notre manuscrit, le T orne la page d'une manière admirable. La haste est d'une hauteur de 17 cm. Elle est en argent, de même que la barre du T, qui s'étend de chaque côté, forme la partie supérieure du cadre de la page et fait ainsi corps avec lui. Les dessins du cadre, rinceaux ou tresses, courent sur un fond qui alterne le vert et l'argent (noirci).

Le pied du T, les extrémités de la barre et son croisement avec le sommet de la haste sont des entrelacs dorés assez ouverts. Celui de l'extrémité gauche déborde le cadre, tandis que celui de droite n'en atteint pas l'angle supérieur. Le T, en effet, descend sur le premier tiers de la page, et non en sa moitié. L'entrelacs droit du T touche ainsi, avec élégance, l'entrelacs, plus simple et argenté, qui constitue le sommet du jambage droit du cadre. Les deux angles inférieurs portent le même entrelacs, qui se noue sur une fleur de lys.

Trois médaillons carrés sont disposés au milieu des montants et de la traverse inférieure. L'argent a noirci, on lit cependant encore le mot LUCAS.

Les lettres qui forment les premières paroles du Canon ont été étudiées dans l'écriture.

Fol. 9 v° à 11 v° - Canon de la Messe.

Les pages qui portent le texte du Canon nous présentent des cadres où se déroulent les guirlandes ou différents motifs. Les angles sont composés d'entrelacs. La curiosité de ces pages vient des peintures d'animaux.

Au F. 9 v°, deux lions rugissants de chaque côté d'un arbre.

Au F. 10, deux taureaux de chaque côté d'un motif végétal.

Au F. 10 v°, deux coqs de chaque côté d'un entrelacs qui émerge du cadre.

Le F. 11 conserve le motif végétal mais ne comporte plus d'animaux. Le cadre est violet à guirlandes dorées.

A noter, sur les montants du F. 10 v°, des motifs de losanges qui encadrent des figures voulant représenter les 4 Evangélistes, et désignés par leur initiale, et sur chaque tête, l'animal symbolique.

Le Fol. 11 v° donne le Pater et l'Agnus. Le texte a été étudié plus haut.

Le cadre vert porte aux angles des entrelacs d'argent. Sur les bandes vertes, 12 figures (prophètes ou apôtres).

Fol. 12 - Benedictio episcoporum.

L'intérêt de cette page vient de ce qu'elle est entourée d'un cadre violet au long duquel une guirlande dorée sert de décor aux 12 signes du zodiaque. Au milieu des bandes verticales et horizontales, mais extérieurement et comme sortant du cadre, quatre médailles, ornées de palmettes dorées, représentent les animaux évangéliques.

Fol. 16 - Messe du Jour de Noël.

Une enluminure d'une beauté égale à Fol. 9 : Te Igitur.

Le cadre remplit la page. En haut est inscrit le titre de la fête, en onciales rouges sur deux lignes :

IN NATALE DNĪ AD
SCM PETRUM

Suit l'oraison *Concede*. La première lettre C évoque, par contraste, le T. du F. 9. A la lettre verticale s'oppose la lettre à forme ronde : le C a une hauteur de 10 cm et une largeur de 9. Il s'appuie sur le montant gauche du cadre en le débordant même; il occupe la moitié de la hauteur et de la largeur de la page.

Les deux pointes du C, ornées d'une palme, se développent en entrelacs dorés à tresse ronde. Les deux branches du C sont

formées d'une ligne claire entourée d'une double ligne sombre, elle-même enserrée dans un étui doré. Symétriquement aux entrelacs, près du montant gauche du cadre, ces branches s'ornent d'une plaque dorée.

Entre les deux plaques, la courbe du C s'appuie sur le montant et le déborde. Cette courbe est constituée par un grand entrelacs très large, laissant des espaces vides. Pour lui donner plus d'ampleur, des lacets extérieurs semblent l'étirer tandis que deux palmettes d'argent sortent de l'intérieur de la courbe et se rejoignent par deux dentelures. Ainsi est encore augmenté le renflement de la courbe.

Les deux antennes du C ensèrent un espace qui reste blanc, mais à l'extérieur, dans la moitié droite de la page, le texte de l'oraison complète la décoration en s'étendant sur 10 lignes en onciales d'or.

Le dernier tiers de la page participe à l'enrichissement de la collecte. L'oraison : « Super oblata » : Oblatione..., commence par un O doré, suivi de la ligne en onciales rouges, les deux lignes inférieures en onciales noires. Puis le titre « Praefatio » est en rustiques dorées, de même que le signe V. D. ; la première ligne est en onciales rouges, les deux dernières en semi-oniales noires.

Le cadre est de couleur claire ; aux angles, des entrelacs à tresse arrondie extérieurement, à tresse rectangulaire à la jonction des bandes.

Les linteaux se parent de guirlandes ou rinceaux violets sur fond jaune. Le montant gauche est orné surtout par la courbe du C qui occupe plus du second quart de sa hauteur. Le premier quart est de couleur bleue, avec un tracé de lignes parallèles ponctuées de losanges. La moitié inférieure est de couleur blanche avec des pointillés parallèles, au centre desquels une bande noire porte une mince tresse blanche.

Les mêmes dessins sont reproduits sur le montant droit, mais inversés, la bande bleue étant dans la moitié inférieure, la blanche au-dessus.

Correspondant à la lettre C, mais de dimensions plus petites, un entrelacs doré de 4 cm de hauteur et de la largeur du montant (1 cm) s'étend sur le second quart à droite. Il a la forme d'un 8 et sert de trait d'union entre les deux parties du montant qui s'accrochent à l'entrelacs par 2 palmettes, l'une verte retournée vers l'intérieur du cadre, l'autre dorée retournée vers l'extérieur.

Telle est la décoration du Grégorien Hadrianum qui forme la première partie du Sacramentaire.

Fol. 92 - Préface « Hucusque ».

Volontairement, nous l'avons dit, la seconde partie du Manuscrit est de facture plus simple, mais, pour cette raison sans doute, elle commence par une riche introduction qui soulignera ensuite la simplicité du texte.

Cette introduction comporte la préface Hucusque (Fol. 92 à 93), dite « Préface d'Alcuin », et la table des Capitula (93 v° à 97 v°). Les Fol. 98 et 98 v° nous font entrer dans le corps du Supplément.

La Préface « Hucusque » commence au Fol. 92. Le cadre s'inscrit dans la page entière. Les bandes ont 2 cm de largeur. Les transversales sont violettes, les verticales ont un dessin alterné. Le montant gauche est de fond vert, la moitié supérieure composée de lignes droites coupées de tresse et pointillés, l'inférieure d'une guirlande. C'est l'inverse à droite.

Le cadre est ponctué au milieu de chaque bande par un losange doré surmonté d'une palmette unique au long des montants, triple sur les autres.

Le H initial est doré et la première ligne est écrite sur une mince bande verte et les initiales de chaque phrase sont dessinées sur un carré vert..

Fol. 92 v° et 93 - Suite de la Préface.

Ces folios symétriques ont des peintures presque identiques. Le cadre reste rectangulaire, agrémenté de rinceaux. Les rinceaux horizontaux sont rouges sur fond clair, les verticaux sont sur fond jaune. Deux doubles traits dorés traversent, en biais, les tiers des montants.

Les coins sont des entrelacs sur fond vert. Les bandes transversales sont coupées par un losange doré, surmonté de deux rameaux déroulés vers l'extérieur et terminés par une feuille à cinq pétales rouges, tandis qu'une feuille à fleur de lys rouge s'élève droite entre les rameaux.

Fol. 93 v° et 94 - Suite de la Préface.

Ces folios symétriques s'ornent non plus d'un cadre, mais d'un portique. Ils sont dans le pur style des évangélistes carolingiens.

Le portique est composé de deux colonnes violettes, à large base. Sur le fût s'enroule un branchage doré à feuilles lancéolées, alors que des palmettes débordent de la colonne.

Le fût occupe la mi-hauteur et est surmonté d'un chapiteau corinthien d'argent. L'abaque se présente comme un pulvinus et rappelle les pulvini de Ravenne et de Byzance. Sur les abaqes, un cintre de couleur violette prend son départ.

La voûte est surmontée de palmettes dorées à larges bords et renversées. Y est suspendue une couronne d'argent à fleurs de lis rouges.

L'espace libre laissé extérieurement par le cintre est occupé par un bouquet de fleurs multicolores, tandis que des animaux escaladent la courbe : deux lions dorés à crinière rouge (Fol. 93 v°), deux lions verts (Fol. 94).

Fol. 94 v° et 95 - Table des « Capitula ».

Les « Capitula » sont les titres des textes qui servent de complément à l'Hadrianum — et précèdent les Préfaces et messes

votives. La table des « Capitula » suit la Préface d'Alcuin et se présente, à l'intérieur d'enluminures jumelées, de F. 94 v° à 97 v°.

Aux F. 94 v° et 95, symétriques, nous voyons des cadres carrés à colonnades. Les bandes transversales sont violettes à guirlandes d'argent; les montants sont composés de tresses claires sur fond sombre avec bordure faite d'un trait rouge entre deux lignes jaunes. A mi-hauteur, médaillons dont le dessin a disparu. Aux coins, entrelacs dorés, composés de quatre motifs circulaires avec trame à angle droit.

Une colonne double monte à l'intérieur du cadre. Chaque colonne, violette, enroulée de lianes dorées, repose sur un piédestal rouge et se termine par un chapiteau floral où domine le rouge. Une double abaque supporte une petite architrave où court une tresse rouge et qui relie les deux colonnes.

Ainsi le cadre est divisé en trois parties. Dans la marge sont écrits en rouge les numéros des chapitres et, en face, dans le premier intervalle, les titres des capitula.

La suite se trouve dans l'intervalle de la colonne double (numéros) et dans le troisième intervalle (titres des capitula). Cette disposition se répète dans les pages suivantes.

Au-dessus du cadre un motif floral argenté, et aux angles supérieurs les Quatre Vents dans des médaillons verts, avec leurs noms : ORIENS, AVSTER, AQVILO, OCCIDENS.

Fol. 95 v° et 96 - Table des Capitula (suite).

Cette fois, nous avons sur chaque page un portique à plein cintre. Les colonnes sont violettes avec guirlande dorée et reposent sur un piédestal rouge. La caractéristique réside dans les chapiteaux à palmettes dorées, en forme d'éventail renversé.

Le cintre est peint en rouge avec bordure d'argent; une guirlande jaune court autour. Il repose sur deux abaques-pulvini à 3 épaisseurs.

Au centre, une double colonne rouge qui monte à la hauteur des colonnes du portique se termine par des chapiteaux mauves à éventails. Ils ne supportent pas d'architrave, mais des pulvini. De chaque pulvinus part un petit cintre de faible hauteur qui rejoint la base du grand cintre, tandis qu'un dessin en forme de toit coiffe l'intervalle des deux colonnes intérieures.

Aux voûtes des petits cintres sont suspendues des lampes dorées qui ressemblent à des cornets. De l'angle du toit descend une aiguière en or.

L'intérieur du cintre est occupé par les silhouettes des quatre prophètes : Esaias, Hieremias, Hiezechiel, Daniel.

On retrouve les quatre Vents, en langue grecque : ANATOLIS, DISSIS, ARCTUS, MISIMBRIA. Des animaux affrontés escaladent la voûte : deux léopards verts (Fol. 95 v°), deux dragons (Fol. 96).

Fol. 96 v° et 97 - Table des Capitula (suite).

Nous revenons à un encadrement carré. Les montants et traverses présentent des motifs alternés (guirlandes, tresses) séparés par des rectangles dorés.

De grands entrelacs à forme rectangulaire garnissent les angles.

Comme précédemment nous avons une colonnade intérieure, mauve, sur piédestal jaune et rouge, mais les chapiteaux rejoignent la traverse sans architrave. Le cadre porte des médaillons verts représentant, accompagnés de leurs noms, les 12 signes du Zodiaque, six en F. 96 v° et six en F. 97.

Les colonnes intérieures sont entourées d'un double ruban de couleurs diverses. Le dessin de F. 97 est très fin et semble s'enrouler au long du fût; il dénote un artiste habile. Par contre, en F. 96 v°, une main moins adroite a tracé de simples traits. Les couleurs sont moins régulières, les traits plus grossiers, inégaux et comme plaqués, et leur parallélisme est inexistant. Le peintre s'est même trompé en peignant des obliques dans un sens inverse des autres. L'enroulement des rubans n'est même plus suggéré. Mais c'est un des rares défauts que l'on découvre parmi un ensemble de peintures qui atteignent une merveilleuse beauté.

Fol. 97 v° - Table des « Capitula » (fin).

Le cadre et les colonnes donnent un aspect plus sombre du fait de l'emploi de l'argent qui a terni. A noter quatre losanges, un au milieu de chaque traverse et montant. Ils contiennent une figure, sans indication.

Fol. 98 - Bénédiction du Cierge Pascal.

Le Supplément commence son texte par l'Exultet. Le E initial rappelle le T du Canon et le C de Noël. Il est très beau sans atteindre cependant la richesse des précédentes enluminures. Le texte se poursuit d'abord en capitales, puis en onciales dorées, et la fin de la page est en demi-onciales. Une petite image dans la partie supérieure de droite représente un prêtre bénissant le cierge piqué sur un haut chandelier.

Fol. 173 (Planche 22) - Raganaldus bénit ses moines.

Cette peinture à pleine page rappelle celles du début du Sacramentaire. Nous en avons vu l'importance puisqu'elle permet de situer l'origine du livre à Marmoutier, sous l'abbatit de Raganaldus, en 845.

Le cadre est composé de larges rinceaux qui se développent sur fond d'argent aux traverses, sur fond jaune aux montants. Il n'y a pas d'entrelacs aux angles qui représentent une fleur ouverte aux pétales étalés, tandis qu'un lis à cinq lobes part, vers l'extérieur, de chaque coin.

Un grand cercle de pourpre occupe le centre de la page et sert de fond au tableau. L'abbé, la crosse près de lui, est debout devant sa cathèdre, sur laquelle on lit : RAGANALDUS ABBA.

Il bénit treize moines prosternés devant lui sur trois rangs et son geste est expliqué par les mots : HIC BENEDIC POPVLV, en rustiques. Le plus proche des moines tient le Sacramentaire ouvert au capitulum des bénédictions.

Le cercle est cantonné de quatre médaillons rouges, dont chacun contient un personnage à tête auréolée représentant, avec son insigne, une vertu cardinale. La scène suggérée est en or. PRVDENTIA, un bâton à fleur de lys à la main, lit un livre; FORTITVDO tient une lance; TEMPERANTIA porte une aiguière et un cornet; IVSTITIA s'avance avec sa balance.

Arrivés au terme de l'analyse des peintures, nous comprenons mieux la richesse d'un tel manuscrit qui allie aussi bien l'écriture et l'illustration. Devant présenter le Sacramentaire de Marmoutier, ce n'était pas un excursus que de s'attarder sur ces pages de couleurs. Les moines de Tours, dont les abbayes rayonnaient dans tout l'Empire, avaient conscience de participer en pionniers à la réforme carolingienne et leurs livres liturgiques étaient des œuvres d'art que l'on venait admirer comme on admirait les nouvelles architectures — et en eux on venait chercher l'inspiration et la technique.

Le Sacramentaire est un des chefs-d'œuvre de l'École de Tours avec la Bible de Charles le Chauve et l'Évangélaire de Lothaire. Ce sont les mêmes peintres qui ont décoré ces divers livres. Le même style vertical dont nous parlions au début de ce chapitre, préside aux peintures à pleine page dont le meilleur exemple est le frontispice de la Bible. On peut comparer aussi Lothaire assis sur le trône impérial et Grégoire présentant son Codex.

La ressemblance est encore plus sensible dans la peinture des colonnades dont les chapiteaux rappellent ceux des canons de la Bible de Saint-Maur (Bibl. Nation., ms. lat. n° 3).

Les petits sujets : médailles, aiguières, lampes et surtout animaux affrontés, etc..., sont des sujets communs aux différents livres d'alors. On en trouve une comparaison détaillée dans Delisle (Gazette Archéologique, p. 11-13). Le Dictionnaire d'Archéologie et Liturgie reproduit ces conclusions.

Disons que les peintures de nos manuscrits, l'entrelacs, les combats d'animaux, dérivent de la sculpture — celle de Ravenne et de l'Orient. A leur tour, ces peintures composées au IX^e siècle seront à nouveau traduites en sculpture sur les chapiteaux romans au XI^e s. Le manuscrit émigré à Autun n'aura pas été étranger à l'art qui se développa à Cluny. Par lui, nos belles églises du Moyen Age rejoignent l'art antique qui s'était réfugié à Constantinople et que Justinien avait fait refleurir sur les rives de l'Adriatique.

« Le manuscrit d'Autun est le témoin du degré de perfection auquel la calligraphie et la peinture étaient arrivés dans les écoles de Tours au milieu du IX^e siècle. »

5 - ADDITIONS - CORRECTIONS

A la différence de beaucoup d'autres manuscrits, le Sacramentaire comporte peu d'additions. Peut-être est-ce par respect pour un livre d'art, mais peut-être aussi, parce que le livre était une œuvre d'art, s'en servait-on seulement pour les grandes fêtes — et encore. Le fait qu'il ne présente pas de pages écornées ou déchirées, qu'on n'y voit pas de traces de doigts sur certains feuillets plus usités, laisse à penser que d'autres livres servaient pour l'usage courant.

L'addition principale — et d'importance — est l'ex-folio 64 que nous avons étudié en détail. Comportant les oraisons pour la fête de Saint Nazaire, il a cessé d'être addition pour faire corps avec le Sacramentaire et signe son entrée dans la cathédrale d'Autun.

Comme il arrive souvent, les principales additions se trouvent aux Memento du Canon, et en marge d'oraisons pour les vivants ou pour les défunts. C'est le cas dans notre manuscrit.

Le texte primitif du Canon ne comportait pas de croix sur les mots où nous avons l'habitude de les voir après la Consécration (Fol. 9 à 11) V. g. haec dona, etc... Un scribe les a ajoutés dans la suite en les plaçant au-dessus de la ligne, mais en nombre moindre que dans les autres manuscrits. Elles sont indiquées dans notre texte, là où elles existent.

Au Memento des vivants (Fol. 9,20) on lit au-dessus de la ligne les noms : Ansisius, Rodulfus.

Au Memento des défunts (Fol. 11,28), dans la marge : Eliradus, Gotefredus, Ernerius.

C'est la même main qui a écrit ces deux listes. Est-ce la même qui a écrit le nom *RODUL* deux fois dans la marge droite Fol. 120, pour spécifier le mot *ill.* ?

A la Collecte : O. s. d. miserere famulo tuo *ill.* / Rodul

SUPER OBLATA : ... ad salutem famuli tui *ill.* / Rodul.

Nous trouvons la mention de deux prêtres aux pages suivantes; il semble que ce soit la même écriture, mais différente de celle qui a inscrit Rodul.

Fol. 120 v° : Dans une « Missa pro salute vivorum » on lit dans la marge de gauche les mots : arbaut sacerdos (sic).

Fol. 121 : A la collecte « de famulis tuis » et en marge droite : irveus sacerdos.

La Postcommunion porte un complément dans la même marge : « pro quorum dilectione haec tuae obtulimus » / quarumque.

Le souvenir des défunts a fait ajouter quelques noms dans la marge gauche, à la fête de la Toussaint - Fol. 195 v° : Durandus. Stephanus. Herbertus. Ingoldardis.

Ce sont deux autres scribes qui ont, au Fol. 197, complété les oraisons par « Benedictio in expletione synodi » - « Oratio ad abbatem faciendum ».

Enfin, le Sacramentaire se clôt au Fol. 200 par la signature, en grec, de Godefredus. La mention d'un synode peut indiquer un usage épiscopal.

De ces divers rajouts on peut dire que ce Godefredus qui a signé à la fin du livre est le même qui est nommé au Memento des défunts.

Les additions du Canon sont donc postérieures à sa mort. Fut-il un de ces écrivains du Supplément ? Par sa signature il a voulu nous montrer sa connaissance du grec, qui d'ailleurs était relative car il a commencé son nom par un G romain au lieu d'un Gamma. Sa participation au livre fut grande, puisqu'on se souvient de lui au Memento. Ou bien est-ce un abbé qui a fait ajouter les deux dernières oraisons ?

La question reste ouverte sur le lieu où furent faits ces rajouts. A Marmoutier ou à Autun ? Delisle ne donne pas de réponse. Nous proposerons une explication. Dans le diocèse d'Autun, à 60 km de la ville, un castrum avait une grande importance : Bourbon-Lancy. Deux « Bourbon » sont à une trentaine de kilomètres de chaque côté de Moulins. Aux X^e-XI^e s. ils appartenaient à deux frères : Archambault et Anseis. Il y avait Bourbon-l'Archambault — c'est encore le nom aujourd'hui ; l'autre, sur la Loire, dans le diocèse d'Autun, c'était Bourbon-l'Anseis, qui est devenu Bourbon-Lancy. Le nom d'Anseis existe donc dans la région d'Autun. Le seigneur étant puissant, peut-être était-il bienfaiteur des moines de Saint-Martin d'Autun, ou même apparenté à l'Evêque d'Autun, si alors le sacramentaire est déjà à la cathédrale. Ansisius vit toujours puisqu'il est cité au Memento des Vivants.

Si cette hypothèse est fondée, elle permettrait de placer les rajouts au moment où le manuscrit est devenu autunois. Godefredus, nommé au Memento des défunts et signataire du livre, et suivi de Ernerius, était mort depuis quelque temps à cette époque. Quant à Rodulfus, vivant en même temps qu'Ansisius, il se sert du manuscrit puisqu'il se nomme deux fois à la « missa specialis sacerdotis ».

Ainsi le peu de rajouts indique le respect qu'on a eu du manuscrit. Sa qualité ressort indirectement aussi par le faible nombre d'erreurs qu'il comporte et à travers lesquelles une lumière nous est donnée sur l'œuvre apparemment impersonnelle des copistes. Elles se trouvent en effet non pas isolées, mais répétées sur une même page.

Membre de phrase omis, et ajouté en marge sont les mots suivants : ° operatione nostrae benedictionis effectus. Le signe °, après « Concede qs o. ds. ° », indique le renvoi. Sans doute s'agit-il plus d'un rajout que d'une omission, car le texte de l'édition critique ne comporte pas ces mots. Mais il est intéressant de noter qu'ils sont de la main du scripteur du manuscrit (Texte n° 216).

Nous n'avons trouvé que trois erreurs de texte :

Au 79-7, une lettre manque : *babaras* pour *barbaras*.

Au 89,1 : « *ut et perfectam rem tatem* » qui n'a pas de sens, et veut dire : « *perfectam libertatem* ».

Au 224,6 : « *et spiritus tui litui illius episcopi* » pour « *et spiritus famuli tui illius episcopi* ».

Il est impossible de déduire quelque chose de si faibles erreurs, sinon que pour 89,1 le scribe a pu être interrompu dans son travail.

Quant à 224,6, il s'agit du dernier folium de l'*Hadrianum* et le scribe, dans sa hâte d'achever, s'est perdu dans les li et les tui de sa ligne. D'ailleurs, sa hâte se trahit dans la conclusion où il répète le *dnm* : « *per dnm nrm iem xrum dnm* ».

— Confusion entre deux textes dans 85,10 *Benedictio fontis* du Samedi-Saint. Le scribe a dans l'oreille l'antique formule que donne le manuscrit de Cambrai C : « *Descendat in hac plenitudine fontis* ». La formule de l'*Hadrianum* révisé est : « *Descendat in hanc plenitudinem fontis* ». Le scribe de Marmoutier écrit : « *in hac plenitudinem* ». Pensant au substantif, il n'a pas fait attention au cas du démonstratif. Cette erreur est instructive pour la filiation du manuscrit.

Une autre erreur nous renseigne sur le mode de composition d'une page. Nous avons signalé comment l'initiale I est omise à la Collecte de Fol. 60 v°. C'est la preuve que le scribe écrivait ses lettres en vermillon une fois composées ses lignes en noir. Le texte 62 au Fol. 32 nous renseigne mieux encore. Il s'agit du Mercredi des Quatre-Temps de Carême; l'office comporte double collecte et le scribe s'est trompé dans ses titres. La ligne de la seconde collecte marque des traces de grattoir. Sans doute avait-on écrit « *Super Oblata* ». Une autre main a écrit : ALIA, puis laissé un intervalle sur l'emplacement du texte effacé, le parchemin étant rendu plus fragile, enfin est écrit le mot ORACIO. La présence du C dans ce mot semble indiquer que la correction est assez tardive.

Pareillement avait-on écrit ensuite au-dessus de la Secrète les mots AD COMPLENDUM. Ils furent effacés et remplacés plus à droite par « *SUPER OBLATA* », remis à leur vraie place.

On aboutit à « *SUPER POPULUM* » au-dessus de l'oraison de la Postcommunion. Mais cette fois, comme l'erreur n'a plus de conséquence sur le déroulement de l'office, les mots erronés ne sont pas touchés et nous retrouvons une seconde fois ces mots devant l'authentique oraison sur le peuple.

En résumé, les erreurs sont à peine perceptibles, et reprenant le mot de Saint Augustin (*Félix culpa!*), elles ont l'avantage de nous renseigner sur le travail des copistes, travail d'artiste, travail de patience et de précision, non exempt de monotonie. Ces erreurs sont un peu la respiration de ces hommes penchés sur leurs parchemins. Le léger défaut ne peut que nous faire admirer mieux le chef-d'œuvre qu'ils nous ont légué.

6 - ORTHOGRAPHE

Il nous faut dire quelques mots de l'orthographe. Disons que d'une manière générale elle ne présente pas de difficultés. La réforme de l'écriture avait marqué un retour vers l'écriture antique. L'orthographe, qui évoluera tout au cours du Moyen Age, est assez proche de l'orthographe classique. La comparaison avec des manuscrits antérieurs, comme Cambrai, indique une volonté de régularité, loin de la fantaisie qui règne souvent dans les textes médiévaux.

Le plus curieux est de constater la tendance à deux orthographes différentes suivant qu'il s'agit de l'écriture demi-onciale ou de l'emploi de la minuscule. Dans le premier cas, il y a interversion entre « ae » et sa contraction e. Ainsi aurons-nous « quesumus » et « sempiternae », « aeternae » dans les premières lignes des collectes. De même aurons-nous « Agne » pour « Agnae », donné par le titre (Texte 26). Les noms propres, surtout s'ils ont une assonance étrangère, ont tendance à signaler cette origine. Nous trouvons au Canon Phylippi, Symonis, Sthephano — nous aurons : Moysi, Paradysum.

L'orthographe est incertaine pour certains mots difficiles : ACHOLITI et ACCOLYTUS dans le même paragraphe. Elle est régulière dans les mots qui utilisent la contraction facilement. Nous trouvons praesbyterus, caelebrare, praeces, caena. Le t ne se change pas en c quand il cesse d'être dur ; on aura ainsi natalitia, oratio — sauf exceptions (v. g. nataliciis 135,2).

Le préfixe *in* conserve sa prononciation sans se laisser infléchir : inbutus (81,1), inlumina (18,20).

Certains mots sont écrits de plusieurs manières ; ainsi lisons-nous : hodihernae (7,4) et hodiernam (129).

Disons que les variations d'orthographe ont sans doute leur explication dans le lieu de provenance des textes et le mode d'écrire des copistes.

Dans ce domaine, comme dans le chapitre de l'écriture, le désir des scripteurs a été de rendre leur œuvre lisible.

CHAPITRE II

ANALYSE HISTORIQUE ET LITURGIQUE

« Le Sacramentaire de Marmoutier, également remarquable au point de vue du texte et de la décoration, inaugure donc la série de transformations successives des combinaisons multiples entre le sacramentaire envoyé par le pape Hadrien à Charlemagne et ceux qui étaient en usage auparavant dans l'empire franc. Par une infiltration lente et progressive des éléments gélasiens et gallicans vont s'insinuer peu à peu dans le livre liturgique romain jusqu'à ce qu'ils finissent par faire corps avec lui et par former un jour le missel de la Cour romaine » (Leroquais).

1 - AMBIANCE HISTORIQUE

Ce jugement sur le Sacramentaire dont nous venons de faire la description codicologique résume bien la place qu'il tient dans le grand mouvement liturgique des VIII^e et IX^e siècles. Mais au moment d'en faire précisément l'analyse liturgique il faut le situer dans le contexte historique qui l'a précédé et préparé et qui lui a permis de voir le jour. La Renaissance carolingienne s'est exercée en tous les domaines et nous venons, à travers notre livre, d'en voir les aspects artistiques. Nous allons à présent en étudier l'influence dans la liturgie, mais non une liturgie close sur elle-même et d'aspect strictement religieux; il s'agit d'une liturgie qui engage une époque.

Cette Renaissance ne fut pas une éclosion à la manière du Quattrocento et du Cinquecento qui s'est manifestée partout à la fois; elle est née de la volonté de deux hommes, Pépin le Bref et Charlemagne, et s'est prolongée par les autres empereurs et princes carolingiens.

La révolution de 750 perd de son relief avec le recul du temps. Ce fut un événement considérable par la façon dont elle s'accomplit.

Charles Martel, auréolé de la gloire de la victoire de Poitiers, avait tenté de s'arroger la royauté; il avait dû s'incliner devant la fidélité des grands à la dynastie mérovingienne. Même si celle-ci n'avait plus de force, elle conservait le prestige d'une race sacrée.

« Pour désarmer l'opposition des partisans de la légitimité mérovingienne, Pépin se mit en quête d'une légitimité nouvelle » (R. Folz : Le Couronnement impérial de Charlemagne, page 40). Il envoya auprès du Pape deux messagers pour l'interroger « au

sujet des rois qui en Francia en ce temps-là n'avaient pas le pouvoir royal, s'il était bien ou non qu'il en fût ainsi ». La réponse de Zacharie est demeurée célèbre : « Il valait mieux appeler roi celui qui possédait le pouvoir plutôt que celui qui ne l'avait point, afin que l'ordre ne fût pas bouleversé ». Le nom royal de Childéric III apparaissait vide de tout contenu puisque la puissance réelle appartenait déjà au Carolingien. La « vertu royale » semblait s'être transférée à un lignage plus heureux. La légitimité reposait sur une autre tête.

Muni de la recommandation pontificale, Pépin se fit élire roi par l'assemblée des Francs, sans doute à Soissons, en mars 751. Pour exprimer cette légitimité nouvelle, le rite biblique de l'onction royale fit son apparition en Gaule franque. Le roi devenait un personnage sacré.

L'intervention de Zacharie inaugure l'alliance des Carolingiens avec le Saint-Siège qui fut une des constantes de la vie politique et religieuse aux VIII^e et IX^e siècles. De son côté, le roi franc prêtait assistance au Pontife. A Ponthion, en 754, Pépin fit à Etienne II, successeur de Zacharie, la « promesse de donation ». Ce fut l'origine de la création du duché romain qui devait former l'Etat de Saint-Pierre. Toute l'histoire de l'Italie allait jusqu'à nos jours en être affectée.

Ces lignes s'inspirent du remarquable livre de M. Robert Folz. Elles permettent de situer le climat politique et religieux qui devait favoriser le grand essor liturgique de cette époque. Les abbayes de Tours et proches de Tours, Marmoutier et Cormery, qui rayonnaient sur la Gaule du Haut Moyen-Age, devaient avoir une part très importante dans le renouveau.

La nouvelle dynastie franque pippinide, qui allait devenir la dynastie carolingienne, avait donc scellé un pacte de protection mutuelle avec la Papauté. En même temps les évêques qui, sous les Mérovingiens, s'étaient souvent montrés les défenseurs de leurs cités sous la poussée des événements, représentaient une force incontestable. Ils pouvaient être des auxiliaires puissants comme aussi risquaient-ils — la résistance de Saint Léger au maire du palais Ebroïn restait dans les mémoires — d'être des éléments de perturbation. Le jeune roi Charles, avec clairvoyance, sut reconnaître la valeur du fait religieux, au point de vue sociologique et politique. La religion était un levier de l'Etat. Il s'en servit avec génie et aussi avec loyauté. Plus tard, aux XI^e et XII^e siècles, la position réciproque des « deux moitiés de Dieu », le Pape et l'Empereur, sera difficile à préciser et elle engendrera l'insoluble Querelle des Investitures. A la fin du VIII^e siècle, Charles songe à utiliser une situation favorable. Déjà sacré roi par le Pape, chef d'un Empire de fait, il s'avance vers son Couronnement qui fera de lui l'Empereur, successeur lointain de Constantin.

On pourrait croire que ce faisant il s'abaisse devant le Pape, mais en réalité le Pape qui le couronne lui doit tout. Il lui a fait

don des terres qu'on appellera les Etats Pontificaux et il apporte auprès de l'évêque de Rome le poids de sa puissance. Grâce à lui la Papauté tend vers la physionomie qu'elle prendra au Moyen Age : le Pape qui pose la couronne sur la tête de l'Empereur préside lui aussi aux destinées de toute la chrétienté.

Le Noël de l'An 800 qui vit cet événement dans la basilique constantinienne de Saint-Pierre de Rome était donc l'aboutissement d'une patiente et longue politique.

Le succès en était dû d'abord aux conquêtes militaires et à la diplomatie adroite ; mais au fur et à mesure que se « dilatait » la Francie originelle — la « dilatation » est le mot qui a précédé le mot d'Empire — grandissait la difficulté d'unifier tant de pays aussi divers. Pour y parvenir, il usa d'un moyen que nous avons peine à comprendre aujourd'hui, mais qui se révéla puissant dans la société d'alors : il décida d'autorité l'unification liturgique.

2 - L'HADRIANUM AUTHENTIQUE

D'instinct, le futur empereur avait compris que « la source de l'unité était à Rome et non ailleurs. Aussi, lorsqu'il veut mettre son projet à exécution, c'est au pape qu'il s'adresse, c'est au pape qu'il demande de lui envoyer les livres liturgiques romains et en particulier le sacramentaire ». (Leroquais : Les sacramentaires et les missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France, tome I, Paris, 1924, page XV).

Ce n'était pas une rupture avec le passé. Déjà Pépin le Bref avait fait une démarche semblable. Fils de Charles Martel, il connaissait les difficultés religieuses de la Francie après les invasions des Arabes jusque dans le centre du pays et après la sécularisation des biens ecclésiastiques et l'habitude de la « comende » pour renflouer les caisses vides de l'Etat mérovingien finissant. Pour aider au renouveau que sa jeune royauté voulait voir fleurir partout, Pépin avait patronné une ultime tentative pour sauver les textes liturgiques d'alors, le gélasien, en diffusant un type syncrétiste mi-gélasien, mi-grégorien, le Gélasien du VIII^e siècle. Finalement, il se résolut à une démarche plus radicale. « En demandant à Paul I^{er} (757-767) un exemplaire de l'antiphonaire et des chantres pour enseigner la pure cantilène romaine, Pépin inaugurait cette nouvelle phase que Charlemagne a poursuivie. » (Bourque : Op. citat. p. 139). La décadence de la liturgie gallicane a donc favorisé la diffusion de la liturgie romaine qui avait déjà commencé de pénétrer outre-Alpes avec les grégoriens du type « paduensis ».

Ainsi le roi Charles continue l'œuvre paternelle. En 781, il séjourna à Parme et c'est là qu'il rencontra Alcuin. Il avait trouvé en cet Anglais d'York, où la culture latine semblait s'être réfugiée, le réformateur dont il avait besoin en même temps qu'un conseiller éclairé. Nous avons dit comment il en fit son

ministre. Il avait eu des entretiens avec le Pape Hadrien I en ce voyage en Italie. A son retour, il demanda au Pontife un exemplaire du Sacramentaire en usage dans l'église romaine. La lettre de Charles est perdue, mais nous avons la réponse qui parvint entre 784 et 791, réponse tardive qui tend à prouver que le livre n'était pas composé primitivement dans la teneur où nous le lisons.

Pour offrir à Charles le recueil en usage à Rome, le pape délégua Jean, abbé de Ravenne, qui fut reçu à Aix-la-Chapelle. Dans sa présentation, Hadrien disait que le livre avait été composé par son prédécesseur le bienheureux Grégoire dont le nom figure au début du texte. Le Sacramentaire grégorien déjà connu en Gaule était reçu d'une manière officielle à la Cour et le futur Empereur allait prescrire qu'il serait sacramentaire d'Etat.

Le manuscrit d'Hadrien prit place d'honneur dans la bibliothèque du palais d'Aix et aussitôt cet exemplaire « authentique » « inmixtum » fut copié et distribué dans l'empire. Il nous en reste plusieurs copies dont la plus ancienne et la plus pure est le Codex 164 de Cambrai (Cameracum).

En réalité, l'Hadrianum — c'est le nom qui fut donné à la fin du siècle dernier au sacramentaire d'Aix — était très incomplet. Au lieu d'envoyer un livre en usage dans les titres romains, le pape avait adressé le livre « stational » dont il se servait les jours où il officiait devant la communauté romaine et présidait personnellement l'assemblée. Manquaient en particulier les textes des dimanches ordinaires pour les périodes introduites par les fêtes de l'Épiphanie, Pâques et surtout la Pentecôte. Sur 52 dimanches, trente-sept n'ont pas de mention. Bref, le grégorien papal était inutilisable les deux tiers de l'année.

3 - LE GREGORIEN SUPPLEMENTE

Charlemagne a donc prescrit l'adoption du pur sacramentaire romain dont l'authenticum est déposé au Palais impérial. La nécessité d'un supplément s'imposait. Aussi les manuscrits du IX^e siècle comportent-ils une adjonction considérable, équivalente en folios au texte primitif.

Jusqu'à maintenant, ce supplément était toujours appelé « supplément d'Alcuin ». On croyait en effet qu'il était en sa totalité l'œuvre du ministre de Charlemagne. Un récent article de H. Barré et J. Deshusses, paru dans les « Ephemerides liturgicae » (janvier 1968), pose la question de la participation de Benoît d'Aniane à la composition du supplément où néanmoins Alcuin conserve le rôle principal.

L'addition du supplément marque une nouvelle étape dans l'œuvre de restauration liturgique de l'empereur. Malgré la qualité du supplément, c'est un retour en arrière qui se produit. « Avec celui-ci c'est la mort du pur romain, a fortiori du pur grégorien. » (Bourque, op. cit., p. 141).

« Le décret antérieur imposant l'Hadrianum ne serait pas rapporté, celui-ci resterait en principe seul en vigueur. Mais une note officielle — la praefatiuncula — ferait savoir que les articles de l'Appendice — mais eux seuls — pouvaient servir ad libitum. Telle fut la formule de cet ingénieux compromis destiné au fond aussi bien à masquer un demi-échec qu'à prévenir un échec complet.

Ce fut dans les trois dernières années de sa vie (801-804) que le scholar octogénaire entreprit la tâche de composer le Supplément au sacramentaire. C'était sa dernière œuvre liturgique. » (Bourque, op. cit., p. 173).

Le Supplément est précédé de la célèbre préface Hucusque qui sépare les deux parties du livre : « Hucusque praecedens sacramentorum libellus ». Il a été étudié avec soin par M. Robert Amiet dans la Revue internationale des Etudes relatives aux manuscrits, SCRIPTORUM, in VII, 2 (1953), sous le titre « Le Prologue HUCUSQUE et la Table des CAPITULA du Supplément d'ALCUIN au Sacramentaire grégorien ».

« L'auteur, qui ne dit pas son nom, nous y apprend de façon bonhomme qu'ayant lu attentivement le sacramentaire du bienheureux pape Grégoire, il l'a trouvé rempli d'erreurs dues aux copistes et fourmillant de graphies malencontreuses, bref corrompu par la faute des scribes ». Alcuin écrit : « nous nous sommes efforcés de l'amender artistement. » Quant aux oraisons omises par le pape, « nous avons jugé utile de les recueillir et de les rassembler telles des fleurs printanières des champs, les corrigéant, les amendant, les faisant précéder de leurs titres et les plaçant hors du corps du sacramentaire, afin que l'habileté du lecteur trouve dans ce travail tout ce que nous avons jugé nécessaire à notre temps. Par discrétion, nous avons placé cette petite préface (praefatiuncula) au milieu de l'ouvrage afin qu'elle en marque la fin de la première partie et le début de la seconde ; ainsi, quiconque pourra distinguer très facilement ce qui appartient au bienheureux Grégoire et ce qui provient d'autres auteurs ».

« Cette préface est un des documents liturgiques les plus importants. Par scrupule, le réviseur a supprimé du titre du sacramentaire la clause : ex authentico libro bibliothecae cubi-culi scriptus. Omission précieuse puisqu'elle permet d'apprécier d'un seul coup d'œil n'importe quel sacramentaire et d'en reconnaître immédiatement l'archétype. »

L'importance de l'addition est donnée par les pages suivantes : *Incipiunt capitula praefati libelli* en belle demi-onciale.

Suit alors en 140 et quelques têtes de chapitres une table donnant l'énumération d'une série de formules dont voici le résumé :

Texte de l'Exultet pour la bénédiction du Cierge pascal

Oraisons pour les leçons gélasiennes des vigiles de Pasques et de Pentecôte,

Prières diverses pour les catéchumènes,
Formulaires des messes pour les 37 dimanches manquant à
l'Hadrianum,
Messes du commun des saints et pour les jours de férie,
Oraisons spéciales pour la dédicace des églises,
Série de messes votives,
Messes in agenda mortuorum,
Bénédictions pour certaines circonstances.

Un nombre imposant de feuillets succède à cette table, produisant in extenso et point par point la matière liturgique annoncée.

Puis, après une courte clausule (*Haec studiose*), succède une abondante moisson de préfaces auxquelles, pour clore le supplément, fait suite une série non moins riche de bénédictions épiscopales, rite extrêmement populaire emprunté à l'ancienne liturgie des Gaules.

Le livre d'Hadrien a donc été complété de main de maître. C'était l'opinion de Bernard de Constance, le meilleur liturgiste du Moyen Age, qui écrivait en 1086 dans son œuvre principale le *Micrologue* (chapitre LX) : « Le même Alcuin a fait un autre ouvrage qui n'est point à dédaigner pour notre Sainte Eglise; on assure en effet qu'il a recueilli dans le sacramentaire les prières du bienheureux Grégoire auxquelles il en a ajouté de nouvelles, mais en petite quantité et qu'il a eu soin de désigner par des obèles ; puis à ces prières il en a réuni d'autres qui, sans venir du bienheureux Grégoire, étaient nécessaires pour la célébration des offices divins. C'est ce qu'atteste le prologue qu'il a lui-même placé au milieu de son recueil immédiatement après les prières grégoriennes. » (Traduction : R. Amiet).

D'autre part, en 831 à Saint-Riquier, l'ancienne Centula, l'abbé Héliaschar fait dresser un inventaire des livres : *De libris sacrarii qui ministerio altaris deserviunt*. Le texte en a été lu par le moine Hariulf qui en parle dans sa *Chronique* de 1088. Parmi les 35 ouvrages catalogués, deux sont attribués à Alcuin : « *Missalis gregorianus et gelasianus modernis temporibus ab Albino ordinatus* », et « *Lectionarius plenarius a supradicto Albino ordinatus* ». Cette mention du missel « *ab Albino ordinatus* » le distingue des missels gélasiens francs et des missels grégoriens. Il semble qu'elle réponde à la double question : Quel est l'auteur de la *Praefatiuncula* et du *Supplément* ? A quelles sources a-t-il puisé ? Mais nous avons dit que l'attribution à Alcuin seul de l'Hadrien supplémenté n'était pas assurée, au dire de la critique récente. Le *Micrologue* écrit ces mots : « On assure », plus exactement « on rapporte », « *asseritur* ». Nous n'avons pas, dans ce mémoire, à débattre de ce problème d'un ou plusieurs auteurs, et du texte conservé à Saint-Riquier.

Prenons acte de la diffusion de l'Hadrianum supplémenté où Alcuin a eu une grand part, sinon une participation entière.

4 - LES MANUSCRITS DE L'HADRIANUM

Comment donc reconnaître le texte du manuscrit authentique envoyé ? Et, second problème, quel est le texte révisé par Alcuin ?

Il nous faut donc faire d'abord l'inventaire des manuscrits que nous possédons. Nous avons dit qu'il y avait une lignée de l'authentique représentée par l'exemplaire d'Hildoard, Cambrai 164. Nous le désignerons par C. Viennent ensuite Nonantola, Reichenau, Verona. La seconde lignée est celle de la révision alcuinienne. La comparaison des deux lignées peut aider à retrouver à la fois l'archétype d'Aix et les modifications apportées par Alcuin.

Les manuscrits de cette seconde lignée sont très nombreux et en se multipliant ils se sont altérés, surtout en ce qui concerne le supplément, au point de faire des emprunts à d'autres textes gélasiens souvent, et de devenir ce qu'on a appelé des « grégoriens fusionnés ». Il faut donc placer en premier lieu les Hadrianum à supplément régulier.

On en retient généralement six :

1) OTTOBONENSIS 313

On a l'habitude de le considérer comme le meilleur témoin. Il appartient à la collection Ottoboni, conservée à la Bibliothèque Vaticane. Sans doute, d'après Delisle et Wilson, il fut écrit à Paris en 840-845. Il a servi de base aux éditions de Muratori, Wilson et Lietzmann. Nous le désignerons par O.

2) AUTUN 19

C'est le *Sacramentaire de Marmoutier*. Nous en ferons bientôt l'analyse liturgique et examinerons les questions qu'il pose, spécialement en référence avec les manuscrits de Cambrai 164, Ottoboni 313 et Reginensis 337. Jusqu'à maintenant, nous avons parlé de l'ambiance historique et de la réforme liturgique. Ce faisant, nous avons situé notre manuscrit dans le contexte vital où il fut composé. Il est certainement le second témoin de l'Hadrianum révisé. Qui sait s'il n'est pas le meilleur ?

Nous avons expliqué qu'il fut composé à Marmoutier en 845, et comment il vint se réfugier à Autun. Nous le désignons par M.

3) *Sacramentaire de Rodrade*, ou de Corbie (Paris, Bibl. Nat., Ms. lat. 12.050). Son contenu correspond à Ottoboni. Date d'environ 855.

4) *Sacramentaire d'Arles* (Paris, Bibl. Nat., Ms. lat. 2812) — ressemble au Reginensis 337, dont nous parlerons. Date : 890.

5) *Sacramentaire de Senlis* (Paris, Bibl. Ste-Geneviève, ms. 111). Date : 870.

6) *Sacramentaire du Mans* (Bibl. Municipale, Ms 77). Date : vers 875.

Mais il est un autre manuscrit qu'il est difficile de classer et qui a une grande importance, c'est le REGINENSIS 337 (Bibl. Vat.). Il provient d'un scriptorium français, peut-être Saint-Denis, et est daté de 860 environ. Nous le désignerons par R.

Il porte dans son titre la clause « ex authentico », ce qui l'a fait classer dans la lignée de C 164. Les meilleurs critiques ont pensé ainsi. Bishop affirme son identité avec C et déclare qu'il « prouve avec évidence qu'il procède directement de l'archétype d'Aix-la-Chapelle ». Wilson l'a pris pour base de son édition, en reconnaissant les variantes par rapport à C et à O. Lietzmann l'écarte dans la sienne qui se base sur la confrontation C et O; il en garde pourtant les variantes dans son appareil critique. De toutes façons, il le classe aussi dans la dépendance de Cambrai.

Or, ce manuscrit, dont le texte s'écarte, en fait, pas mal de C 164, présente une particularité que les critiques ont notée comme une anomalie. Au lieu de se terminer normalement, comme Cambrai, avec les dernières prières de l'Hadrianum, il présente à leur suite, sans solution de continuité, la table des Capitula d'Alcuin, puis les textes du supplément, les préfaces et bénédictions, ces dernières en nombre différent de l'Ottoboni. Les critiques ont ainsi été déroutés par la présence du supplément alcuinien après un texte jugé comme « ex authentico », selon l'affirmation même du titre de l'ouvrage. Et d'autant plus que le supplément n'est pas introduit par la préface Hucusque que l'on trouve dans les manuscrits que nous avons cités comme alcuiniens.

L'opinion de Mgr Andrieu est que le Reginensis 337 « appartient à un type bâtard ». Selon lui, « il provient d'un ancêtre copié sur l'Hadrianum original et analogue à l'exemplaire d'Hildoard (= C 164); plus tard seulement on a voulu rendre l'ouvrage plus complet et on y a adjoint des pièces additionnelles prises dans un des sacramentaires de l'édition alcuinienne » (cité par R. Amiet).

Nous nous sommes étendus longuement sur ce Reginensis 337 parce que le problème qu'il pose va être singulièrement éclairé par l'examen du Sacramentaire de Marmoutier, et vice-versa.

En conclusion de cette revue des manuscrits, voyons brièvement les principales éditions qui ont essayé de restituer le texte de l'archétype de l'Hadrianum déposé à Aix-la-Chapelle.

Au XVI^e siècle, Pamèle a voulu le recomposer, d'après des textes de la lignée de l'Ottoboni. C'est ce que, dans l'apparat, Lietzmann note par la lettre p. Mais les manuscrits de Pamèle sont postérieurs au X^e siècle et son édition n'a pas grande valeur.

Au XVII^e siècle, Ménard tente une édition du Sacramentaire de Rodrade. Tommasi, habitant Rome, peut consulter Ottoboni 313 et Reginensis 337. Ses travaux furent interrompus par sa mort, mais il laissait une œuvre intéressante pour ses successeurs.

En 1903, Bishop reprit les recherches, et c'est Wilson qui publia la première grande édition critique, en s'appuyant sur Cambrai 164, Ottononi 313 et Reginensis 337 : « The Gregorian Sacramentary under Charles the Great », London, 1915.

Elle préparait la voie à la dernière édition, celle de Lietzmann basée sur la confrontation C et O : « Das Sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar », Münster, 1921.

5 - LE SACRAMENTAIRE DE MARMOUTIER

Conservé à la Bibliothèque Municipale d'Autun sous le numéro 19, il a été présenté au début de ce mémoire. Spécimen remarquable de l'Ecole calligraphique de Tours, il a été étudié surtout pour son écriture et pour sa décoration. Son importance liturgique et sa place unique parmi les grégoriens révisés n'ont pas échappé aux historiens. Déjà Martène et Durand en parlent dans leur « Voyage littéraire » (1777). Delisle lui a consacré plusieurs articles où n'entrent pas seulement les points de vue paléographique et artistique. Don Guéranger en parle dans « Institutions liturgiques » (Paris, 1883). V. Leroquais en a fait une brève recension dans : « Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France » (Paris, 1924). Lietzmann a écrit « In Jahrbuch für Liturgie wissenschaft ».

Pourtant, on a l'impression qu'il en va du manuscrit d'Autun comme de certains grands ouvrages : ils sont connus, on se doit d'en parler avec révérence, les spécialistes en connaissent les grandes lignes, mais peu de personnes ont eu la possibilité et le temps d'en explorer les détails et donc de s'en faire à la fois une idée complète et juste. Le sacramentaire aurait eu une autre fortune s'il eût été conservé à Paris ou à Rome où l'on eût pu l'étudier patiemment et où il eût eu de nombreux lecteurs. Mais Autun est une ville de 20.000 habitants et l'on comprend que peu de lecteurs aient pu y faire un séjour uniquement en vue de l'étude d'un texte long puisqu'il comporte 200 folios. De ce fait, le sacramentaire célèbre est en réalité peu connu. Habitant à Autun, nous avons eu la facilité de le consulter directement, et nous avons poursuivi notre examen et notre lecture dans le film prêté par le C.N.R.S.

Maintenant que nous avons bien vu sa place parmi ses autres congénères alcuiniens, nous pouvons en présenter l'analyse.

Le texte que nous proposons en annexe à ce mémoire est le vrai thème de notre travail, les pages qui forment le mémoire n'en sont que la présentation. Les dimensions du travail qui nous est demandé et le temps dont nous disposons n'ont permis de transcrire que la première partie du Sacramentaire : l'Hadrianum. La seconde partie, le Supplément, reste à transcrire et à expliquer, en particulier la question de la concordance des tables des Capitula; l'examen pourrait apporter une lumière sur la parenté entre les divers manuscrits.

Dans la transcription de l'Hadrianum, l'idéal eût été de transcrire complètement tous les textes, mais les raisons que nous avons indiquées ne le permettaient pas. Nous avons eu sous les yeux l'édition critique de Lietzmann tandis que nous lisions le texte de notre sacramentaire. C'est pourquoi, après la transcription intégrale du préambule (Fol. 1-4 v°), nous avons procédé de la manière qui suit pour transcrire l'Hadrianum.

Nous avons utilisé la même numérotation que Lietzmann : le premier chiffre indique le chapitre, le second le paragraphe. Chaque paragraphe contient les premiers et les derniers mots du texte séparés par des points de suspension. La lecture du texte présenté suppose donc qu'on ait, comme nous, le texte de Lietzmann sous les yeux. Si un paragraphe se présente comme nous venons de le dire, c'est que le texte de Marmoutier est le même que celui de Lietzmann. S'il y a une variante entre notre texte et celui de Lietzmann, cette variante est introduite à l'intérieur de la phrase et soulignée ; elle fait alors l'objet d'une note dans l'apparat pour comparaison soit avec le texte de Lietzmann, soit avec les variantes indiquées par Lietzmann dans C, O et r (Cambrai, Ottoboni, Regimensis).

Toutefois, pour simplifier l'apparat, les mots comportant une variante d'orthographe ou une variante fréquente v. g. les conclusions : (per eundem, qui vivis, etc.) sont soulignés dans le texte, mais sans renvoi au bas de la page.

Telle est donc la forme du texte de l'Hadrianum que nous publions.

PLAN DU GREGORIEN

<i>Préambule</i>	Formulaire des ordinations mineures (I-VII) - Fol. 2-4 v° (ne fait pas partie de l'Hadrianum). Texte identique dans le Sacramentaire de Drogon, évêque de Metz, fils de Charlemagne
<i>Titre du Livre</i>	(Fol. 5-7)
<i>Ordo de la Messe romaine</i>	Chap. I (Fol. 7 v°-11 v°)
<i>Rituel des ordres majeurs</i>	Chap. 2-4 (Fol. 12-14 v°)
<i>Temps de Noël - Epiphanie</i>	Chap. 5-18 (Fol. 15-19 v°)
<i>Sanctoral jusqu'à Pâques</i>	Chap. 19-31 (Fol. 20-23)
<i>Temps de Septuagésime - Carême</i>	Chap. 32-79 (Fol. 23 v°-39)
<i>Ordo du Catéchuménat et du Baptême</i>	Chap. 80-82 (Fol. 39 v°-40)
<i>Ordo du Samedi-Saint</i>	Chap. 83-87 (Fol. 40-43)
<i>Pâques et Octave</i>	Chap. 88-97 (Fol. 43 v°-48)
<i>Sanctoral du Temps Pascal</i>	Chap. 98-109 (Fol. 48 v°-52)

- Pentecôte et Octave* Chap. 110-118 (Fol. 52 v°-55 v°)
Sanctoral de Pentecôte à Noël Chap. 119-184 (Fol. 55 v°-73 v°)
Avent Chap. 185-193 (Fol. 74-76)
Oraisons diverses Chap. 194-226 (Fol. 76 v°-91 v°)

A l'intérieur du Grégorien, le Fol. 64 de la fête des Saints Nazaire et Celse, patrons de la cathédrale d'Autun, est venu s'intercaler au XI^e siècle.

PLAN DU SUPPLEMENT

Ne pouvant analyser le plan, nous en donnons tout de même la composition :

- Préface Hucusque* Fol. 92-94
Table des Capitula Fol. 94 v°-97 v°
Les « Capitula » Fol. 98-141 v°
Clausula « Studiose » Fol. 141 v°
Recueil de préfaces Fol. 142-173 v°
Recueil de bénédictions Fol. 174-183
Oraisons diverses Fol. 183 v°-195 v°
Titre final : Explicuerunt Fol. 196
Rajouts Fol. 196 v°-200

TABLEAU DES VARIANTES

Pour plus de clarté, nous avons composé un tableau synoptique des variantes de Marmoutier, grégorien révisé, par rapport à Ottoboni 313, considéré comme le premier et le meilleur exemplaire des grégoriens révisés, et à l'édition de Lietzmann qui se veut l'Hadrianum restitué par la coïncidence O et C (lorsque Cambrai diffère de O, nous le signalons par la lettre C).

En troisième colonne, nous inscrivons les variantes de Regimensis 337.

Quand un manuscrit coïncide avec le texte de M, nous le signalons par le signe + ; quand il diffère, nous le signalons par le signe Ø ou la variante ; quand un mot ou un groupe de mots manquent, nous le signalons par le signe —.

Nous avons connu les variantes de r par Lietzmann ; quand nous n'avons pas de renseignements, nous laissons l'espace en blanc.

TABEAU SYNOPTIQUE DES VARIANTES

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIEZMANN et CAMBRAI C
Titulus : Incipit...		Ø ex authentico	Ø ex authentico C
1.1 GRADALE	GRADALIS +	GRADALIS +	GRADALEM — C
OBLATA	+ +		Oblatam — C
QUA COMPLETA DICIT		INDE DICIT	
18 Deest Praefatio	Praefatio +	Praefatio —	Praefatio cum beatissimo famulo
19 cum famulo	+ +	+ +	— +
19 omnibus orthodoxis	+ +	— +	—
25 memores sumus	+ +	+ +	liberi semper
28 Memento etc.	+ +	+ +	mosen C
32 .. atque andrea semper liberi	+ +	+ +	per + +
AGNUS DEI	— +		in sacro ordine
2.3 moysen	dator +	+ +	per destinatione C
3.1 Conclusio : auxiliante	hanc providentiam +	+ +	per per
3 auctor	da qs dne sancte +	+ +	per et beatorum/
5 Hac providentia	ad sacrum ordinem +	+ +	De nocte
6 da qs	discretionem +	+ +	in extenso textus
4.1 in sacrum ordinem	mane prima +	+ +	»
auxiliante			»
4 d.n.i.x. ...			
2 qui tecum ..			
3 per eundem			
6.4 et beatorum apostolorum/			
7. Titulus : mane prim (O ?)			
prim (a ?)			
5 V.D. o.aet. ds	+ +	+ +	
8.3 V.D. O.aet. ds	+ +	+ +	
et ideo cum angelis/			

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIETZMANN et CAMBRAI C
5 generacionis est auctor	est generacionis	+	+ +
11,2 tibi sollempnitate	solempnitate tibi	+	+
5 ALIA	AD FONTES		AD FONTES
6 Sit dne qs	+	-	Sit dne
12,1 Ds qui	Ds cuius		Ds cuius
13,1 Titulus : II K IANRI	Pridie Kalendas	+	Pridie Kalendas
17,3 V.D. o. aet. ds	+	+	in extenso
5 Praesta qs o. ds	augmento	+	Praesta qs dne ds nr
23,3 augmentum	AD COLLECTAM	+	+
27,1 ORATIO	AD COLLECTAM		ORATIO COLLECTA
AD SCM ADRIANUM	+	+	HADRIANUM
30,1 Ds qui beatae virginis	Ø	+	Ds qui de beatae
virginis	Mariae virginis	+	+
35,1 inchoare	+	+	inchoare
38,1 quadagesimae	+	+	quadagesimali C
39,2 Absolve qs dne	Absolve dne qs	+	Absolve qs dne
40,4 repelle nequitiam	nequitiam repelle	+	+
42 Tit. : IN FORMONSUM	+		+
43,2 propitius dona	dona propitius		+
44,8 AD MISSAS	AD MISSA		AD MISSA Ltz
45, Tit. : DOMINICA		+	ALIA C
1 destitui	distitui		DIE DOMINICO
3 Non est oratio sup. popul.	SUPER POPULUM		destitui
49,2 Praesenti	+	+	Praesente
3 Non est add. O	Additio in O	+	+
50,4 mereamur	mereatur	+	mereatur
51 Tit. : SABBATUM	SABBATO	+	SABBATO
52 Tit. : DOMINICA	+	+	DIE DOMINICA
tanti mysterii	tantis mysteriis	+	+

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIETZMANN et CAMBRAI C
54 Tit. : PUDENTIANAM	POTENTIANAM		
55 Tit. : XYSTUM	SIXTUM	+	+
56,1 quia	qua	+	SYXTUM
59,3 fidei semper mente	fidei mente semper	+	+
62,1 peccatoribus	peccantibus	semper fidei mente	+
63,4 impugnatur	+	+	+
64,1 destituitur	distituitur	+	impugnantur
65,3 placitos	+	+	+
67,1 operationis	operatiōnis	operatiōni	placatos
68,2 quae... significant	dne qs		qs dne
certius non desperemus	altera versio cf. Ltz		non desperemus
69 Tit. : Marcellum	quae... laetificent	+	+
70 tuoque nomine	certius speremus	+	+
72,1 Tit. : ELEMOSINA	Marcellinum	+	HELEMOSYNA
1 qs dne	tuo quoque nomini	+	+
2 tantil mysterii	dne qs	+	+
3 ut	tantis mysteriis	+	tantis mysteriis
73 Tit. : IN PALMIS	ut in	+	ut
Deest benedictio	Textus : Benedictio et :		Deest benedictio
stipenda (error ?)	Super populum		stipendia
4 INFRA ACTIONEM	stipendia		—
ac venerabiles	ac venera		—
* Forma imperativa benedic-	* Forma indicativa be-		* Forma indicativa be-
tionis *	nedictionis *		nedictionis *
	* Praemittit : benedictio		
	olei ad infirmum *		

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIETZMANN et CAMBRAI C
5 permanens... nostris	-	-	+
6 bona creas	+	+	-
9 Moysi	add : dominus	+	Mose
78,2 in sacramento sunt	vobiscum		
utilis	deest : sunt		
per d.n.i.x.	vitalis		
79,2 ecclesia	add. : filium tuum	+	
6 tibi	ecclesia tua	+	
9 catecuminis	+	-	catecuminis
15 x.i.	+	+	
17 cum quo	l. x.		
81 Tit. : Ad catecuminum	qui cum eo		
1 caecitatem	+	+	catecuminum
81,1 sapientiae inbutus	omnem caecitatem	+	+
83,3 Respondit	sapientiae tuae inbutus	+	sapientiae indutus
84,1 fecit	Respondet		Et respondit +
3 Omnit : Et	creavit		+
Apprehendit	+	+	Et
4 Est hereditas	ad prehenderunt		+
85,2 virtutibus	misericordiam tuam		+
3 regeraciones	hec hereditas		+
4 unam... infantiam	virtutum O ^o	virtutis	virtutis
9 HIC... LEGENS	virtutibus O corr.	generaciones	generaciones
10 HIC... IN AQUA	+	effluentis	+ uno... infantia C
	+	+	-
	+	+	-
	+	+	-

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIETZMANN et CAMBRAI C
11 limit			linet
87,1 progeniae	+ progeniem	+ progenie	progeniem
3 in hac potissimum nocte	+ +	+ +	in hac potissimum noctem
90,2 INFRA ACTIONEM	+ Idem, sed :	+ Idem,	--
... Hanc igitur oblationem	Hanc igitur oblationem,	Hanc igitur (in extenso)	
nostrae, ut supra	ut supra		
91,6 affectus	effectus	+ +	+ +
93,4 In Hierusalem	--	+ Ad Hierusalem	
94,4 AD VESPEROS	AD S. MARIAM	+ +	AD VESPEROS
AD S. MARIAM	AD VESPR	+ +	IN S. MARIA
5 sobole	+ +	+ +	subole
96,11 cyrographum	+ +	+ +	chirographum C
96,17 in caelesti regno	+ +	+ +	tui filii
97,2 affectu	+ +	+ +	in caelestia regna
98,2 natalicis	natalio	Ø (natalitis)	effectu
102,1 instrumur	instruamus	+ +	natalicia
103 Tit. : THEODOLI	Teodoli	+ +	Theoduli
2 hostias dne	dne hostias	+ +	+ +
110,1 Temptavit ds	+ mentes nostrae	+ +	Ds temptavit
9 mentes nostras	apostolos cum additione	+ +	+ +
111,4 apostolis	gelasiana	+ +	
114,1 quae	+ ut dignos	+ +	qui
2 et dignos	offeri	+ +	ut
117,7 offerre	+ natalicio	+ +	fiat
118,2 fiant		+ +	natalicia
120,2 natalicis		+ +	

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIETZMANN et CAMBRAI C
122 Tit. : Protasil et Gervasil	Gervasil et protasil	+	+ V KAL IUL
126 Datatio : VI KAL IULII	+ Eodem die	+	+ aeternae trinitatis
128 Datatio : IIII K IULII	aeternae trinitatis	+	+ consortio
131,1 aetritatis ?	conspectu	+	- ITEM AD MISSAS
2 conspectu	SENNEN	+	+ intercessione
135 Tit. : SENNES	consortio	+	+ ADAUTI C.
138,3 consortium	+ ITEM ALIA MISSA	+	+ IACYNTHI
4 Tit. : BENEDICTIO UVAE	augmento	+	+ iacynthi
143, Tit. : ITEM AD MISSAM	ardore caritatis	+	+ cypriani
3 augmentum	+ exoramur	+	+ effectum
4 caritatis ardore	LACYNCTI	+	- C
149,3 intercessionibus	* LACYNCTI	+	+ veniente... nro
154 Tit. : AUDACTI	commendat	+	+ corda
deprecamur	+ LUCII	+	+ habitationis
157 Tit. : 1.2 - IACINTHI	+ sabb in XII 1.,,	+	+ sentiantur C
3 iacynthi	Ø	+	
158 Tit. : CIPRIANI	+ habitationis	+	
159,2 effectu	+ sentiantur	+	
160,2 commendat		+	
161,3 tuae		+	
162 Tit. : LUCIAE		+	
163 augmento		+	
164 Tit. : sabb... in XII 1.		+	
186,2 tuis... praesidis		+	
193,2 veniens .. nr		+	
195 cordibus		+	
habitatione		+	
197,1 inhabitationis		+	
2 sentiamus		+	

MARMOUTIER	OTTOBONI	REGINENSIS	LIBTSMANN et CAMBRAI C
5 consequantur	consequatur	+ accomodes	+ C
6 accomoda	+ antestitium	antestitium	antistitium
199,1 antestitem	-	+ + + + + + + +	+ velandas C
200, decus	+ adoptionem	+ + + + + + + +	+ adoptionem C
200, Tit. : benedicendas	+ propagatione	+ + + + + + + +	+ edit
3 adoptionum	longe	+ + + + + + + +	+ C propagatione
5 edit	destitutis	+ + + + + + + +	+ affectum
11 longaeva	+ + + + + + + +	+ famuletur	+ exorciziata
202,9 destructis (?)	+ + + + + + + +	+ + + + + + + +	- fidelibus
13 effectum	+ + + + + + + +	+ + + + + + + +	+ effugiat
55 famulemur	permanens	+ + + + + + + +	+ nova
207,1 exorcizata	PAUPEREM	PAUPEREM	+ C
per virtutem	comam +	+ + + + + + + +	da C
2 fidelium	da	+ + + + + + + +	+ + + + +
3 effugetur	aeternae	+ + + + + + + +	+ + + + +
209,1 permanenti	subsidiis	+ + + + + + + +	+ + + + +
210 Tit. : PAUPERUM	sequitur : SUPER	+ + + + + + + +	+ + + + +
211,1 novam	OBLATA	+ + + + + + + +	+ + + + +
ad caelestium	mereatur	+ + + + + + + +	+ + + + +
212 des	animae	+ + + + + + + +	+ + + + +
aeternitatis	educisti	+ + + + + + + +	+ + + + +
213 praesidiis			
223,1 Deest : SUPER OBLATA			
2 mereantur			
224,1 anima			
educens			

COMPARAISON DES VARIANTES

Avant tout examen de détail, nous pouvons faire une double constatation. Le manuscrit M s'éloigne assez du manuscrit C ; ce n'est pas étonnant puisqu'il n'est pas de la même lignée. Mais il diffère aussi beaucoup du manuscrit O dont il devrait se rapprocher, étant du même groupe.

Aussitôt nous faisons une troisième constatation. Il est presque identique au manuscrit r que l'on a coutume de rattacher au groupe de C, étant considéré comme un authentique.

A notre avis, le manuscrit r, malgré son titre, n'est pas un authentique grégorien et il fait partie, lui aussi, des grégoriens révisés. Parmi ceux-ci, il semble qu'il y ait deux branches différentes et distinctes, celle de O et celle de M. Le manuscrit r se rattacherait à la branche M et finalement, en misant aussi sur r, Wilson, qui considérerait pourtant ce manuscrit comme Hadrianum pur, a sans doute vu plus juste que Lietzmann qui l'a éliminé comme incertain.

Examinons d'abord les titres. Ils sont de deux formes :

1) In nomine domini hic sacramentorum de circulo anni exposito a sancto gregorio papa romano editum *ex authentico* libro bibliothecae cubiculi scriptum qualiter missa romana caelebratur - C

2) In nomine domini incipit liber sacramentorum de circulo anni expositum a sancto gregorio papa romano editum *ex authentico* libro bibliothecae cubiculi scriptum qualiter missa romana celebratur - r

3) In nomine domini (manque en M) incipit liber sacramentorum de circulo anni : a sancto gregorio papa romano editus qualiter missa romana celebratur - O et M.

Ainsi C et r ont, à quelques mots près, le même intitulé. O et M sont identiques. Ce sont ces titres nettement différents qui ont fait jumeler C et r d'une part, O et M d'autre part. En vertu du principe que les mots « *ex authentico* » ou leur absence signalent le groupe d'un manuscrit, on a classé r dans la lignée de C et M dans celle de O.

Cette classification semble confirmée en examinant le canon de la messe. M a les mêmes suppléments que O :

En 1,19, au memento des vivants, M et O ajoutent les mots suivants qui manquent en C et r : « *et omnibus orthodoxis atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus* ».

En 1,28, le memento des morts se lit en O et M, tandis qu'il est absent de C et r.

Mais aussitôt que le texte de la messe est terminé, l'identité entre M et r est presque complète et cela très souvent contre C, alors que la différence reste sensible avec O.

Une des différences les plus sensibles est celle du Chapitre 42. Le titre porte : FERIA VAD SANCTUM LAURENTIUM IN FOR-

MONSUM, et le Reginensis écrit : FORIS MURUM. Lietzmann explique l'erreur de r. In Formosum indiquait un culte à Saint Laurent en ce lieu près de la Via Panisperna. Le scribeur de r a cru à une erreur et a corrigé en se trompant lui-même, par la forme proche au point de vue phonique et plus connue de FORIS MURUM. S. Laurent Hors les Murs. Cette erreur tend à prouver que le texte de M est antérieur à celui de Reginensis.

D'autre part, les conclusions des grégoriens révisés usent souvent des termes différents de C qui conclut uniformément : per d.n.i.x. etc. Les trois manuscrits emploient : auxiliante d.n. etc., ou bien : qui tecum etc., ou encore : per eundem. Toutes ces finales sont soulignées dans notre texte transcrit.

Il est étonnant qu'un éditeur comme Lietzmann n'ait pas noté le nombre de fois où dans son apparat critique il a porté la mention Or ou Orp, p étant l'édition tardive de Pamèle. C'était assez pour s'interroger sur le degré de parenté qui pouvait rester entre C et r, dont il croyait en la filiation.

Si donc le manuscrit r se comporte comme un grégorien révisé, il n'est plus étonnant qu'il soit suivi du supplément alcuinien. Peu importe au fond qu'il ne contienne pas la préface « Hucusque » ni la clause intérieure « haec studiosa ». Ces textes faisaient honneur à la probité d'Alcuin ou de Benoît d'Aniane, qui n'osaient se comparer à Grégoire le Grand, mais ils étaient un hors-d'œuvre. Au fur et à mesure que la seconde partie dite ad libitum est entrée dans la pratique courante, les préfaces devenaient inutiles. C'est une nouvelle preuve de l'antériorité de M sur r, non de leur manque de parenté. Dans ce cas, le Reginensis n'est-il pas « de type bâtard » autant qu'on l'a dit et cru et les deux parties ne sont pas disjointes.

Comment donc alors expliquer le titre « ex authentico » ? On peut penser que pour le début du livre le copiste s'est servi d'un sacramentaire de type C qui portait la mention, et ceci parce que le texte du Canon usité ne comportait pas encore les Memento qu'on trouve en O et M. Pour la suite, il s'est servi d'un manuscrit dérivé de Marmoutier. L'autorité d'Alcuin qui passa les dernières années de sa vie à Tours garantissait un texte meilleur, en même temps qu'il présentait la meilleure écriture d'alors. Or, le Reginensis s'illustre par sa calligraphie.

Faut-il faire une dernière déduction ? Si donc le manuscrit de Marmoutier est si parfait, n'est-ce pas lui qui est le plus proche de l'archétype alcuinien ?

Les dates de composition de O et de M sont voisines : 840 pour O, 845 pour M. D'autre part, il ne semble pas y avoir influence de O sur M et vice-versa. D'ailleurs, ce n'est pas le même scribeur qui a écrit le Grégorien et le Supplément de M ; le Grégorien a pu être composé plus tôt.

Bourque a pressenti cette question et y a presque répondu : « Avec ces six meilleurs manuscrits (il ne parle pas de Reginensis 337, qu'il considère aussi de type mixte), il sera facile d'arriver

à une reconstitution à peu près parfaite de l'édition d'Alcuin. Quand les lecteurs de l'Ottoboni 313 et du sacramentaire de Marmoutier (Autun ms. 19) concordent, on est pratiquement sûr de posséder la version originelle. S'il y a désaccord, il faut recourir aux autres témoins représentatifs (et nous disons d'abord Reginensis 337) en ne perdant pas de vue qu'ils ont subi des influences étrangères, surtout le sacramentaire de Senlis et celui de Rodrade. Cependant, si ce témoignage est unanime ou presque pour appuyer le ms 19 Autun contre Ottoboni 313, il faut l'accepter sans crainte. Les leçons *exclusives* à ce dernier sont en général suspectes et s'expliquent la plupart du temps par une altération du texte alcuinien due à une raison pratique ou à une influence gélasienne. Il faut songer que le ms Autun 19, écrit aux portes de Tours, a fort bien pu avoir pour modèle l'archétype alcuinien lui-même dont quarante années le séparent à peine. » (Bourque, op. cit., p. 177).

Au terme de cette longue présentation du texte du sacramentaire de Marmoutier, il n'est donc pas téméraire d'avancer qu'il représente la meilleure recension de l'Hadrianum que le ministre de Charlemagne s'était cru en devoir de corriger et de compléter.

Le sacramentaire qui honore la Bibliothèque municipale d'Autun, désigné parfois sous le vocable d'Aeduensis, est ainsi le premier témoin du renouveau liturgique carolingien, témoin jusqu'alors trop ignoré et qui méritait de retrouver la place qui fut la sienne dans le concert des manuscrits du IX^e siècle.

Que soient ici remerciés ceux qui nous ont aidé à « redécouvrir » l'Aeduensis, et spécialement Monsieur Rossigneux, Bibliothécaire de la Ville d'Autun et Monsieur Vuillemot, Conservateur du Musée Rolin. Notre reconnaissance va également à M. le Professeur Vitor Saxer, de l'Institut Pontifical d'Archéologie de Rome, qui nous a guidé dans ce travail d'investigation.

Enfin nous savons gré à la Société Eduenne d'avoir bien voulu accueillir cette présentation d'un texte autunois pour le faire connaître à ses membres et amis.

CONCLUSION

Le sacramentaire, qui est le chef-d'œuvre des nombreux manuscrits de la Bibliothèque Municipale d'Autun, fut apporté par les bénédictins de Tours dans leur longue fuite devant les Normands. Il avait été composé à Marmoutier en 845 sous l'abbatit de Rainaud. Dans ce monastère que Saint Martin avait fondé aux portes de Tours, le scriptorium avait, dans les siècles obscurs mérovingiens, entretenu l'art de l'écriture. Au moment du réveil carolingien, l'Ecole calligraphique de Tours avait été à la pointe du renouveau artistique. Elle bénéficia de toute l'attention d'Alcuin, le savant ministre de Charlemagne, qui vint, comme abbé de Saint-Martin de Tours, y passer les dernières années de sa vie. Sous la puissante impulsion d'un tel maître, l'Ecole tourangelle publia de nombreux manuscrits. Le plus célèbre est la Bible de Charles le Chauve, composée à l'apogée de l'art calligraphique et pictural du IX^e siècle. C'est le manuscrit n° 1 de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le Sacramentaire de Marmoutier est sans doute le plus pur chef-d'œuvre après cette Bible. Tant par l'élégance de l'écriture, née de la réforme de Charlemagne, que par la splendeur de ses miniatures et de sa décoration, il marque une date dans l'histoire de la paléographie et de la peinture. La technique du plan vertical dans la présentation d'une page où l'artiste dispose ses images et ses couleurs a rejailli jusque sur la technique de la sculpture médiévale. Il est remarquable qu'après l'emploi du plan horizontal qui a caractérisé dès la fin du Moyen Age la représentation de la profondeur, on se reprend aujourd'hui à chercher d'autres lois de la perspective et finalement on se rapproche de la manière carolingienne.

Dans la présentation de ce livre, nous avons donc donné une grande place, celle qui lui revenait, à la décoration. Nous en sommes venu ensuite à la matière même du manuscrit, sa fonction liturgique. Le sujet, en effet, n'est pas un prétexte à composer une œuvre picturale, comme ce fut le cas plus tard; l'un et l'autre vont de pair.

La réforme liturgique inaugurée par Pépin le Bref fut poursuivie par Charlemagne, et elle fut pour lui un instrument politique en vue de l'unification d'un empire grandi trop rapidement et toujours fragile et enclin à la dislocation. Les premiers signes, avec les Serments de Strasbourg et le Traité de Verdun, sont de l'époque de notre manuscrit.

En choisissant la liturgie romaine comme base de l'unité liturgique, Charlemagne confirmait ce que son père et lui avaient accompli dans les faits par l'alliance avec le pape. Le couronnement impérial de 800 avait manifesté le triomphe des pensées du nouveau Constantin.

Nous avons employé à dessein ce vocable. L'expression nous remet en mémoire la Donation de Constantin, le faux le plus célèbre du Moyen Age. Fabriqué de toutes pièces à Rome au VIII^e siècle, le texte disait qu'avant de partir pour Constantinople, la nouvelle Rome, l'empereur Constantin avait délivré ses pouvoirs impériaux au Pape Sylvestre. La fresque des Saints Quatre Couronnés à Rome nous en apporte une magnifique illustration. Cet écrit, qui prétendait remonter aux années de la paix de l'Eglise, était destiné à libérer le Pape de l'ingérence abusive de l'empereur byzantin dans les affaires pontificales. En fait, il témoignait de la rupture prat.que entre l'Orient et l'Occident, dont l'identité de foi religieuse restait le lien fragile et bientôt rompu lui aussi.

La chance de Charlemagne fut d'être là à ce moment opportun et la marque de son génie fut de saisir l'occasion d'être le Constantin d'un nouvel Empire occidental face au Constantin de l'Empire oriental.

En couronnant Charlemagne dans la basilique constantinienne de Saint Pierre, le Pape déléguait à l'Empereur les prétendus pouvoirs que son prédécesseur Saint Sylvestre aurait reçus. Ainsi était née l'idée médiévale de l'Imperium — monarchie à deux têtes, univers dont Innocent III dira plus tard que le Pape et l'Empereur en sont le Soleil et la Lune, les planètes qui président à la vie du monde.

Conception grandiose, mais pleine d'équivoque. Qui des deux hommes l'emporterait ? C'est toute l'histoire du Moyen Age dont le poète Dante donnait l'écho attristé. (Enfer : Chant XIX, 115). Pour lui, la rivalité entre Guelfes et Gibelins était la conséquence lointaine de la Donation de Constantin. Celle-ci, destinée à isoler le Pape de l'Empereur byzantin, le plaçait en face de l'Empereur occidental pour le meilleur et pour le pire, pour l'alliance et pour la Querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

Notre manuscrit est le fidèle témoin de la volonté politique et religieuse de Charlemagne. Lecteur de la Cité de Dieu de Saint Augustin, il se sent l'élu du Seigneur — et en bâtissant la Cité d'ici-bas il sait qu'il oriente ses nombreux sujets vers la Cité d'en-haut. Mais il eut la clairvoyance de ne pas se substituer au pouvoir spirituel. Par son sacre il reste le sujet de l'Eglise, même s'il en est le premier. Mieux, il a contribué à donner un nouveau visage à l'Eglise en rehaussant d'une façon prestigieuse la dignité papale.

Sous les mérovingiens, les évêques gallo-romains ont peu à peu été remplacés par des évêques francs, non sans difficultés. Pour ne citer que notre ville d'Autun, Saint Léger, originaire d'Alsace, n'était pas en meilleurs termes avec Saint Prix de Clermont. Ces évêques, riches propriétaires fonciers, restaient un souci pour Pépin et Charlemagne, désireux d'unifier leur empire. Dans l'immense pyramide qu'est la féodalité en forma-

tion et dont l'Empereur est le sommet, les évêques en tant que seigneurs doivent tenir une grande place mais à condition d'être intégrés dans le système. Or les évêques, qui gouvernent leurs diocèses — par eux-mêmes et sous l'impulsion de conciles nationaux, — sont en fait très indépendants du Pape de Rome, malgré le prestige de la Papauté qui est grand, et précisément Grégoire I l'a porté très haut. La statue de ce pape à l'Evêché d'Autun nous rappelle son amitié pour Saint Syagre.

En se faisant sacrer par le Pape, Pépin, puis Charlemagne, ont, pour ainsi dire, dressé parallèlement à la féodalité impériale une féodalité ecclésiastique. Le Pape, évêque de Rome, fut toujours considéré comme le premier des évêques, avec qui les évêques tiennent à manifester leur accord, même s'il est lointain. Charlemagne, en devenant Patrice des Romains, place l'évêque de Rome au-dessus des évêques, réel patriarche d'Occident.

Pour concrétiser cette situation, Charlemagne a nettement mis sur le caractère romain de son Empire. Promouvant le renouveau monastique, il a choisi parmi les moines les évêques selon ses vues, créant un nouvel épiscopat. Entre les mains de cet épiscopat il a mis les nouveaux livres liturgiques et en particulier les sacramentaires dont la rédaction fut confiée aux grands monastères. Il en avait demandé le texte au Pape.

Dans un Empire romain, dans une Eglise catholique plus que jamais romaine, la liturgie romaine prend le pas sur les liturgies gallicanes et autres « *Ob unanimitatem Apostolicae Sedis et sanctae Dei Ecclesiae pacificam concordiam* ».

Notre manuscrit fut certainement l'un des meilleurs instruments de l'expansion de la liturgie et de l'influence romaines. Alcuin, promoteur de la réforme, finit ses jours à Tours en 804. Benoît d'Aniane composa son édition du Grégorien en 810 à l'usage de ses moines; l'abbaye tourangelles de Cormery dut en recevoir un exemplaire, puisqu'elle dépendait de lui. Le sacramentaire de Marmoutier en fut une copie fidèle et remonte donc à la meilleure source, du temps même du grand Empereur. C'est ce qui nous permet d'affirmer que le manuscrit qui repose aujourd'hui à Autun est le témoin par excellence d'un grand dessein politique et religieux.

Mais ce tableau comporte tout de même des ombres. Le bel équilibre conçu par Charlemagne ne lui survécut guère. Ses successeurs le maintinrent tant bien que mal jusqu'à la dissolution de la dynastie après Charles le Chauve. La Papauté aussi allait vers les pires jours de son histoire. Il semblait que tout fût perdu du laborieux édifice.

Cependant, même à travers le marasme des siècles de fer, l'œuvre liturgique devait subsister et sauvegarder la cohérence de l'Occident, but que Charlemagne lui avait donné. L'idéal d'une chrétienté devait renaître à la fin du dixième siècle pour un nouveau destin. L'abbaye de Cluny, proche d'Autun, en serait la cheville ouvrière.

Pour nous qui regardons le monde d'aujourd'hui, où l'Europe entre dans le concert mondial des nations, sans en être plus le centre et l'impulsion, une constatation s'impose. La primauté romaine est remise en discussion, tandis que les évêques, sous le couvert de la collégialité, tendent à redonner vigueur aux églises nationales et à la fonction épiscopale. Il n'est pas étonnant que la liturgie romaine s'efface devant de nouvelles liturgies en langue vernaculaire, signes de la conjoncture actuelle.

Notre sacramentaire, dont les textes ont alimenté la vie de l'Eglise jusqu'à notre temps, entre, aux jours que nous vivons, dans le domaine du passé. Trouvera-t-on encore des émules d'Alcuin pour composer des sacramentaires d'une valeur aussi élevée et aussi efficace, tandis que l'unité de l'Eglise se dissout ?

Au terme de la présentation du Sacramentaire de Marmoutier, nous nous sommes longuement étendu sur sa signification politique et ecclésiastique. C'est celle qu'un lecteur non initié aux arcanes de la liturgie saisira avec le plus d'intérêt. Et pourtant, notre manuscrit ne prendra son sens plénier qu'à travers les problèmes que nous nous sommes posés sur sa structure liturgique même. Nous pouvons les résumer ainsi :

L'artisan de la réforme liturgique avait été Alcuin. Notre sacramentaire est le témoin de la volonté de répandre la liturgie romaine. Il est un exemplaire du sacramentaire romain envoyé par Hadrien. Mais en même temps, il est témoin de l'impossibilité pratique que Charlemagne rencontra dans la diffusion du texte romain. Il dut être complété par un supplément.

Parmi les manuscrits qui nous restent de l'Hadrianum révisé, le Sacramentaire de Marmoutier est un des meilleurs et nous avons montré qu'il était peut-être le plus proche de l'archétype corrigé et supplémenté.

L'étude de ce Supplément et sa confrontation avec les autres sacramentaires de la même catégorie pourra jeter une lumière nouvelle sur le problème de la filiation de notre manuscrit et des autres.

L'autre question que nous avons effleurée est celle du compositeur de cette édition supplémentée. Dans quelle mesure y ont participé d'autres auteurs et particulièrement Benoit d'Aniane dont l'influence s'exerça à Cormery, près de Marmoutier et de Tours ?

Retenons que notre livre représente un des sommets de l'évolution liturgique, un des meilleurs représentants de la Constitution de Charlemagne de 788 : « Constitutio de emendatione librorum et officiorum ».

« L'illustre fondateur de la célèbre Ecole du Palais, le grand Alcuin, ne se contenta pas d'obéir à la lettre au mandement impérial. Il fit plus. Non seulement il amenda effectivement les textes fautifs, mais encore il les corrigea, les augmenta et en fit la toilette au goût du jour. De ces travaux liturgiques sortirent

d'abord le Lectionnaire, puis le Sacramentaire, et un érudit aussi averti que M. Kleinclausz a pu conjecturer avec la plus grande vraisemblance que ces œuvres virent le jour en 794-796. Il n'est pas exagéré de dire que c'est à Alcuin que revient l'honneur d'avoir doté l'immense empire de Charlemagne du missel qui, sous la forme à peine modifiée du Missale Romanum moderne, est parvenu jusqu'à nous » (R. Amiet).

Joseph DÉCRÉAUX.

BIBLIOGRAPHIE

1 — Sur MARMOUTIER

Sources :

SULPICE SEVERE : Vita Martini ; Epistola I ; - Dialogi.

GREGOIRE DE TOURS : Historia Francorum

De virtutibus S. Martini

Ouvrages :

E. GRIFFE : La Gaule chrétienne à l'époque romaine, t. I (Editions Picard, Paris, 1947).

C. JULLIAN : Histoire de la Gaule, t. VII.

2 — Sur l'époque carolingienne

Nous citons seulement quelques titres parmi de nombreux autres.

L. HALPHEN : Charlemagne et l'Empire carolingien.

A. KLEINCLAUSZ : L'Empire carolingien, ses origines et ses transformations. (1902).

J. CALMETTE : Charlemagne. (1945).

E. AMANN : L'Époque carolingienne (Coll. Histoire de l'Église, publiée sous la direction de Fliche et Martin. Tome VI). 1937.

R. FOLZ : Le Couronnement impérial de Charlemagne (Coll. Trente journées qui ont fait la France). Gallimard, 1964.

L. GENICOT : Les lignes de faite du Moyen Age. Casterman, Tournai (4 édition, 1962).

3 — Sur les Sacramentaires

MARTENE et DURAND : Voyage littéraire de deux religieux bénédictins. In-4°, 1717.

G. LIBRI : Catalogue général des mss. de France, in-4°. Paris, 1849.

V. LEROQUAIS : Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France (Paris, 1924).

4 — Sur le Sacramentaire de Marmoutier

L. DELISLE : Sacramentaire de l'Église d'Autun. Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XI, 1879.

Le Sacramentaire de l'Église d'Autun — in Gazette archéologique, t. IX, 1884.

- L. DELISLE : Tiré à part pour la Bibliothèque d'Autun.
Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IX^e s. — in Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXII, 1886.
- M. PELLECHET : Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon. In-8°, Autun, 1883.
- H. GLORIA : Rapport sur la visite faite à la bibliothèque du grand séminaire d'Autun — in Congrès scient. de France, 1876-1877, t. I.
- H. OMONT : Notes sur quelques mss. conservés au grand séminaire d'Autun — in Cabinet historique, 1882, t. I.
- DEVOUCOUX : Ancienne liturgie du diocèse d'Autun — in Congrès archéologiques de France, 1847-1848, t. XIV.
- D. GRIVOT : AUTUN (Ed. Lescuyer, Lyon, 1967).

5 — Sur l'Écriture et l'Art

- A. de BASTARD : Etudes de symbolique chrétienne. In-8°, Paris, 1861.
Peintures, ornements, écritures et lettres initiales de la Bible de Charles le Chauve. Paris, 1883.
- M. PROU : Manuel de Paléographie. Edit. Picard, Paris, 1892.
- J. PORCHER : L'enluminure française (Edit. Arts et métiers graphiques). Paris, 1966.

6 — Editions des Sacramentaires

- L.-C. MOHLBERG : Sacramentarium Gelasianum. Rome, 1960.
- H.-A. WILSON : The gregorian sacramentary under Charles the Great, ed. from three mss. of the ninth century. London, 1915.
- H. LIETZMANN : Das Sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar. Munster-i-W., 1921.

7 — Ouvrages sur le Sacramentaire d'Hadrien

- E. BOURQUE : Etudes sur les sacramentaires romains, tome III : Les textes remaniés. Le Sacramentaire d'Hadrien, le supplément d'Alcuin et les Grégoriens mixtes. Città del Vaticano, 1960.
- R. AMIET : Le Prologue HUCUSQUE et la Table des CAPITULA du Supplément d'Alcuin au Sacramentaire grégorien — in SCRIPTORIUM, Revue internationale des Etudes relatives aux manuscrits.
- H. BARRE - J. DESHUSSES : A la recherche du Missel d'Alcuin — in Ephemerides liturgicae, 1968, fasc. I.
- A. CHAVASSE : Le Sacramentaire gelasien (Vat. Reg. 316). Tournai, 1958.

8 — Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie

- Principaux articles utilisés :
Alcuin. Autun. Écriture. Tours.